BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3898 du Mardi 16 Juillet 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ACCORD CONGO-FMI

«Le plus dur reste à faire», avertit Clément Mouamba

(P.3)

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA FMC

Ça sent la poudre!

(P.3)

CAN DE FOOT 2019

Sénégalais et Algériens s'affronteront en finale

Riyad Mahrez (Algérie)-Sadio Mané (Sénégal), une finale dans une autre (P.14)

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou a clôturé l'Année pastorale et ordonné dix-sept prêtres

Une vue des nouveaux prêtres entourant l'archevêque de Brazzaville (P.9)

PR LUPWISHI MBUYAMBA, PRÉSIDENT DU CONSEIL AFRICAIN DE LA MUSIQUE (CAM)

Une bibliothèque musicale panafricaine à Brazzaville!

(P.13)

Editorial

Responsables

Objet: Information sur le changement d'adresse

La société GX INTERNATIONAL, spécialisée dans les métiers de messagerie express, logistique, transit, est heureuse de vous faire reconnaître sa nouvelle adresse: 02, rue Général Lyautey, immeuble Alfassa, centre-ville.

Située en plein centre-ville.

Toute l'équipe de GX INTERNATIONAL se tient à votre disposition pour vous accueillir et poursuivre notre collaboration commerciale.

Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU
NOTAIRE
Sis Bd Lyautey, vers l'hôtel Bikoumou, à côté du complexe scolaire «Les amis de Julien»,
OCH Moungali III, Brazzaville, République du Congo; Tél.: (242) 06 651 13 85/04 411 87 14
E-mail:etudemakumbu@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Afrique Conseil et Investissement au Congo
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital: 1.000.000 de francs CFA
Siège social: n° 34, rue Makoko, Poto-Poto, Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date, à Brazzaville, du 4 juin 2019, reçu par Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Notaire soussigné, enregistré à la même date sous le folio 102/15 n° 1117 à la recette de l'enregistrement, du domaine et des timbres de Poto-Poto, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: Afrique Conseil et Investissement au Congo;
FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
CAPITAL: 1.000.000 de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cent (100), libérées par l'Associé unique ;
SIEGE SOCIAL: n° 34, rue Makoko, Poto-Poto, Brazzaville, en République du Congo ;
OBJET SOCIAL:
-Implantation des mutuelles associatives autogérées ;
-Investissement ;
-Conseils ;
-Recherche et fidélisation de la clientèle pour de tierces structures ;
-Formation et renforcement de capacités pluridisciplinaires.
DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
GERANT: Monsieur AYESSA MOWHOU Beny Christopher Gabriel ;
IMMATRICULATION: 6 juin 2019, au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2019-B12-00080.

Pour avis,
Maître Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET
Notaire
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU-derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville, B.P.: 755- Tél.: 06-826-42-83
E.mail: gildasjo@hotmail.fr
République du Congo

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN

SAINT DENIS
En sigle: «S.D.»
Société A Responsabilité Limitée (SARL)
Capital social: 1.000.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, Zone Chatelet bleu-Kintélé
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 15 Mai 2019, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: SAINT DENIS, dont les caractéristiques sont les suivantes:
FORME: Société A Responsabilité Limitée ;
CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à un million (1.000.000) de Francs CFA ;
OBJET: La Société a pour objet: Hôtellerie et restauration; Elevage, Transport en commun, Débits de boisson, Alimentation et vente de produits surgelés, Vente et location des véhicules et Vente de matériaux de construction (Quincaillerie...) ;
DENOMINATION: la société prend la dénomination suivante: SAINT DENIS, en sigle: «S.D.» ;
SIEGE SOCIAL: Brazzaville, Zone Chatelet Bleu, Kintélé, République du Congo;
DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier ;
GERANCE: Est nommé gérant de la société: Monsieur ITOUA Daniel, qui accepte;
DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 Juin 2019;
RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2019-B12-00078.

Pour Avis,
Maître Gilbert OPANDET,
Notaire.

GROUPEMENT D'HUISSIERS DE JUSTICE,
COMMISSAIRES-PRISEURS
Maîtres ESSEBO Benoît & LANDZE Edgard
05, rue Louis TRECHOT, Immeuble OTTA.
Centre-ville (Face Primature)
Tél.: 05 551 0722/06 634 70 27/05 558 75 85/06 665 23 41
E-mail: essebobenitot@gmail.com
B.P.: 350, Brazzaville-CONGO

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A LA DEMANDE DE: du Bureau Régionale pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé «OMS», situé à Brazzaville, cité du Djoué;
Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoît et LANDZE Edgard.
PROCEDERA:
Le Samedi 20 Juillet 2019, à 10 heures précises ;
Dans l'enceinte de l'OMS Afrique, cité du Djoué de Brazzaville ;
A la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de plusieurs effets et biens usagers de l'OMS, constitués du mobilier de Bureau, du matériel électroménager , des ordinateurs de bureau et laptops, des climatiseurs ainsi que d'autres biens et effets mobiliers.
Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, une caution remboursable ou déductible de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA au siège du Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs, situé au n°05, rue Louis TRECHOT, en face de la Primature ou au lieu de la vente.
Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution.
Pour toute information, contacter:
* Maîtres:
- ESSEBO Benoît, Tél.: 05 551 07 22/06 634 10 27
- LANDZE Edgard, Tél.: 05 558 75 85/06 665 23 41
Fait à Brazzaville, le 12 Juillet 2019.

Pour le groupement,
Un des Commissaires-priseurs

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Passage à niveau du Marché PV,
1er étage, Immeuble INGOBA
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857 - E-mail: officenorbertmadzou@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

HADIATOU ECHANGE
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA
SIEGE: 48, RUE BANZIRIS (POTO-POTO)
BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, Notaire en date à Brazzaville du 23 avril 2019, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila) le 24 avril 2019, sous Folio 076/13, n°1213, il a été constitué une Société dénommée: «HADIATOU ECHANGE» dont les caractéristiques sont les suivantes:
FORME: SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE;
CAPITAL SOCIAL: Le capital de la Société est de 10.000.000 F. CFA ;
SIEGE: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville au n°48, rue Banziris (Poto-Poto) ;
OBJET: La Société a pour objet, en République du Congo:
* Bureau de change, prestation de services dans le domaine de change ;
DURÉE: La durée de la société est de 99 années ;
RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2019-B-00004 du 02 mai 2019 ;
ADMINISTRATION: Monsieur HADIATOU Cherif Drame est le premier Administrateur Général de la société pour une durée de deux ans ;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Norbert MADZOU,
Notaire.

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: **Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79**
Service commercial: **05 553 16 93 / 06 671 44 05**

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA FMC

Ça sent la poudre!

Le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Juste Bernardin Gavet, a convoqué pour ce 15 juillet 2019, la session extraordinaire de l'Organisation juvénile du Parti congolais du travail (PCT), après des dysfonctionnements qui ont mis à mal sa cohésion et son unité. La presse n'a pas été conviée à la cérémonie d'ouverture.

Parmi les griefs contre le premier secrétaire figurent, entre autres, la non convocation des sessions ordinaires du Comité central de la FMC, l'absence d'une politique de proximité entre le premier secrétaire de la FMC avec la jeunesse de l'organisation.

Les frondeurs avaient sollicité la sagesse du PCT pour créer des mécanismes d'organisation d'une session extraordinaire de la FMC.

Dans ce conflit, le secrétariat permanent du PCT avait apporté le 8 mai 2019, son soutien à Juste Bernardin Gavet, premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC). L'assemblée générale organisée au siège communal du PCT, à Mpila, s'était assignée comme objectif, de remettre les pendules à l'heure. Fernand Sabaye, secrétaire permanent du PCT, chargé de la jeunesse, a tenté de sauver l'unité.

Peu avant la tenue de cette assemblée générale, la tension était montée entre les membres de la Force montante congolaise (FMC). Disputes par ici, querelles par-là, le climat était très malsain. Il y a eu des chaudes empoignades verbales qui témoignent que rien ne va plus au sein du mouvement, secoué par une crise sans précédent aux allures des querelles comme dans tous les autres partis politiques.

Depuis quelques mois, la FMC fait face à une dissidence en son sein menée par un lobby de frondeurs qui *«déstabilisent sa cohésion et son unité»*.

Les ambitions démesurées des uns et la légitimité des autres ont engendré le dysfonctionnement de la FMC, dont les contradictions sont désormais portées dans la rue et sur les réseaux sociaux. La réunion de Mpila a réuni dans la même salle les protagonistes des deux camps: ceux qui soutiennent Juste Bernardin Gavet, et la frange de Donald Mobobola qui a tenté de perturber la rencontre. Les organisateurs ont eu le plus grand

Juste Bernardin Gavet

mal à concilier les deux camps. Fernand Sabaye était là pour calmer les tensions. *«Il ne peut y avoir d'organisation parallèle, de commission ad hoc, de groupe de jeunes qui réclament autre chose que ce qui est précis par les statuts et le règlement intérieur de notre organisation. La FMC est un instrument de travail du PCT et doit l'être»,* avait-il déclaré.

L'ordre du jour de l'assemblée générale portait sur la déclaration faite le 4 mai par le comité de la FMC de Talangaï qui exigeait la démission de Juste Bernardin Gavet, premier secrétaire du comité central de la FMC.

En retour, les participants présents à l'assemblée générale du 8 mai avaient dénoncé les activités anarchiques menées par certains de leurs camarades pour détourner l'organisation des missions qui lui sont confiées. Ils ont condamné cette attitude, selon eux, *«irresponsable et séditieuse visant à discréditer la Force montante congolaise et à ternir l'image du Parti congolais du travail»*.

Ils ont appelé au ressaisissement et demandé au comité central de prendre toutes les mesures pour rétablir l'ordre, la cohésion et la discipline au sein de l'organisation. L'assemblée générale a, par ailleurs, invité les membres de la FMC, sur toute l'étendue du territoire national, à se démarquer du groupe de dissidents et à se mobiliser résolument derrière le PCT et son président, Denis Sassou-Nguesso, en vue de relever le défi du développement du pays.

L'actuelle session extraordinaire de la FMC est celle de tous les dangers. Elle pourrait impulser une nouvelle dynamique et décider du prochain congrès de l'Organisation, six ans après sa création. Entre temps, les contradictions pourront être difficiles à surmonter, d'autant plus qu'elles sont très nombreuses.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ACCORD CONGO-FMI

«Le plus dur va maintenant commencer», affirme Clément Mouamba

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a annoncé à son siège à Washington, jeudi 11 juillet 2019, avoir conclu un accord avec le Congo, ouvrant la voie à un programme d'aide financière sur les trois prochaines années. Le Fmi va prêter environ 450 millions de dollars américains, soit un peu plus de 224 milliards de francs Cfa. Les négociations entre le FMI et le Congo ont débuté en 2017.

Plusieurs fois ajourné, le dossier du Congo est passé cette fois-ci. Le FMI va aider le pays à rétablir sa stabilité macroéconomique et à réaliser une croissance plus élevée et plus inclusive. Les discussions engagées en mars 2017 furent suspendues après la découverte par le FMI de l'ampleur de la dette du pays. L'institution avait imposé au Gouvernement une politique de rigueur budgétaire et une renégociation de sa dette avec ses principaux créanciers, notamment la Chine et les traders, préalable à tout programme d'aide.

Le 29 avril 2019, les autorités chinoises et congolaises avaient conclu à Pékin un accord sur le rééchelonnement de 3,15 milliards de dollars de la dette congolaise. La restructuration de la dette extérieure estimée à 5784 milliards de francs Cfa, soit plus de 120 % du PIB, était également parmi les préalables imposés.

Des efforts ont été fournis par le Congo qui a ramené cette dette à environ 84%. Cela lui a permis d'ouvrir la voie de la reprise des négociations avec le FMI. L'accord avec la Chine a représenté une étape décisive vers le rétablissement de la viabilité de la dette congolaise. Pour arriver à la décision du Conseil d'administration du FMI, le Congo a parcouru un chemin jonché d'embûches et d'exigences. A travers cet accord, le pays se verra aussi ouvrir les caisses de la France qui s'était dite prête à l'aider à hauteur de 135 millions d'euros, dont le premier décaissement était suspendu à cet accord avec le FMI.

L'institution monétaire va débloquer immédiatement au profit du pays près de 45 millions de dollars pour appuyer les réformes engagées par le Gouvernement. Le FMI s'est engagé pour une période de trois ans, à hauteur de 450 millions de dollars américains. Tous les six mois, le FMI va examiner si le Congo respecte bien les conditions qu'il a acceptées avant de débourser de nouvelles tranches de son prêt. Ces conditions sont, entre autres, la poursuite de la réduction budgétaire, la transparence des dépenses publiques, l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la corruption.

A retenir que le programme du FMI devrait inciter les créanciers privés du Congo à restructurer leurs créances. Cela donnera de l'oxygène au pays. Réagissant à cet accord, Clément Mouamba pense que le plus dur va maintenant commencer. Pour Brice Makosso, coordonnateur de l'ONG :«Publiez ce que vous payez», les sommes décaissées doivent aller en priorité aux Congolais qui en ont le plus besoin

Une vue partielle du siège du FMI

dans un pays où l'on a coupé de beaucoup les budgets de fonctionnement ces dernières années dans les programmes sociaux. *«Nous pensons que le FMI devrait avoir des priorités dans le budget que nous allons élaborer durant les années de ce programme, en ce sens que la santé et l'éducation et les dépenses concernant les couches vulnérables, comme les pensions de retraite, la santé maternelle et infantile devraient être les priorités pour le Gouvernement; que ces dépenses devraient faire l'objet de divulgation. Les Congolais souffrent en portant le poids de cette situation liée essentiellement à la mauvaise gestion des ressources. Il est temps que le FMI et le Gouvernement investissent dans les dépenses à caractère social pour soulager les difficultés des populations»*, a-t-il déclaré. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Philippe BANZ

EMPLOI

Encourager les initiatives qui donnent la chance aux jeunes

Instituée par les Nations Unies en 2014, la Journée mondiale de développement des compétences des jeunes est célébrée le 15 juillet de chaque année. Pour inviter les Etats membres, les organismes spécialisés, les organisations de coopérations multilatérales et bilatérales, les organismes régionaux et la société civile dans sa diversité, à s'approprier et à célébrer cette journée à travers des initiatives. En rapport à cette commémoration, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique.

Pour la ministre de la Jeunesse, la consigne onusienne a été suivie d'autant plus massivement que les questions relatives au développement des compétences des jeunes font partie des priorités des secteurs publics, privés et de la société civile. Célébrée sous le thème: *«Le développement des compétences pour élargir les perspectives d'emploi des jeunes»*, cette Journée

Mme Destinée Hermella Doukaga

vise à encourager les initiatives qui donnent la chance aux jeunes d'intégrer le monde du travail. *«L'Afrique n'a jamais compté autant de jeunes qu'aujourd'hui exposés à la pauvreté grandissante; à la consommation des drogues et à la violence. Pourtant, la jeu-*

(Suite en page 4)

Editorial

Responsables

Au bout de presque trois années d'âpres négociations **où nous avons fait profil bas, le FMI a fini par délier le cordon de sa bourse. Nous nous voyons octroyer 224 milliards de francs** CFA, pour les prochaines trois années. Le peuple est content, la réalité est beaucoup moins réjouissante pourtant. Car la somme reçue (réclamée?), ne correspondra pas, on en fait le pari, aux sommes nécessaires pour la relance de tous nos secteurs en panne.

On ne peut pas avoir subi humiliations et remon**trances pour une somme qui ne suffirait même pas à** assurer le budget de fonctionnement annuel de certains de nos départements stratégiques aujourd'hui. Nous nous sommes bercés de l'illusion que les fonds du FMI nous permettraient de colmater les nids de poule de nos rues et de nos routes, assurer le versement régulier des pensions à nos retraités et les salaires à nos fonctionnaires, diminuer le nombre journalier de morts dans nos hôpitaux...

Non. Certes, le FMI ouvre la voie à d'autres décaissements qui attendaient que nous acceptions de nous comporter désormais en adultes. A la BAD (qui vient déjà de décaisser une somme plus conséquente, semble-t-il), à la Banque Mondiale, l'Union Européenne, etc., on se dit prêts à prêter de nouveau **au Congo, à financer ses projets, à la condition que** nous ne fassions pas aujourd'hui ce que nous avons **fait hier. L'accord avec le FMI est donc aussi un défi.** Tous les six mois, l'institution surveillera comment nous gérons «notre» (leur ?) argent. Nous nous verrons souvent rappeler les règles de bonne gouvernance, dicter les impératifs d'une gestion orthodoxe, imposer une surveillance de maître d'école comme à un élève particulièrement dissipé. Nous aurions **certes, pour notre fierté de Congolais, pu nous épar**gner ces corsets trop stricts, mais à quoi cela sert-il de se lamenter sur ce que nous étions hier si ce n'est pas pour que nous changions demain ?

Nous avons de l'argent désormais, ce n'est pas pour tout nous permettre ; les réalisations de prestige comme les projets sans lendemain : devenons responsables et bâtissons un Congo où le moindre sou compte.

Albert S. MIANZOUJKOUTA

JOURNEE MONDIALE DE LA POPULATION

Réfléchir sur les moyens d'améliorer la santé et le bien-être social

Placée sous le thème: «Tenir les engagements pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement», la Journée mondiale de la population a été célébrée le 11 juillet 2019 à Brazzaville. Cette année, elle a coïncidé avec les cinquante ans d'existence du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), une organisation créée en 1969, et les vingt-cinq ans de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Cette commémoration a donné lieu notamment à la présentation du rapport sur l'état de la population 2019 qui présente des avancées, mais aussi des insuffisances en matière de conditions de vie. Le Gouvernement et ses partenaires, tel que le FNUAP, sont appelés à réfléchir aux moyens d'accélérer l'amélioration de la santé et du bien-être social.

Une vue de quelques participants

Ce document présenté par le Pr Hervé Diata révèle entre autres que les programmes ont été mis en place pour améliorer les conditions de vie de la population, mais de sérieuses lacunes subsistent comme le prouvent quelques inégalités, les exclusions, etc., qui freinent la réduction de la pauvreté et l'instauration d'un développement équitable sur le plan social, économique et environnemental. Il est aussi fait état dans ce rapport de la baisse du taux de fécondité totale par femme dans la plupart des pays. Au Congo, le taux de recours à la contraception est de 26%, et celui de la fécondité de 4,5%, soit en dessous de la moyenne africaine qui s'élève à 4,70%.

D'après le représentant du FNUAP, Mohamed Lemine Salem Ould Moujtaba, des efforts restent à faire au regard des chiffres dévoilés dans ce rapport: *«Le rapport sur l'état de la population mondiale nous interpelle tous du fait que 214 millions de femmes dans le monde veulent éviter une grossesse, mais n'utilisent pas les méthodes modernes de contraception; une naissance sur cinq a lieu sans l'assistance d'un personnel de santé qualifié ; et chaque jour à travers le monde plus de 800 femmes meurent de causes évitables au cours de la grossesse et de l'accouchement»,* a-t-il dit.

Au Congo, a-t-il indiqué, à la lumière des statistiques disponibles, l'attention mérite d'être portée sur la qualité des services, notamment en matière de santé maternelle où les décès maternels sont dans 89% des cas liés au troisième retard qui intervient dans les formations sanitaires».

La Coordonnatrice du Système des Nations unies, Suze Percy Filippini, a estimé que cette célébration était une occasion de méditer sur l'état de la population qui interpelle sur les efforts supplémentaires à faire pour réaliser complètement les promesses et les engagements pris au Caire dans le cadre de la Conférence internationale sur la population et le développement. Elle a précisé aussi que le nouveau Cadre commun d'aide au développement 2020-2024 (le troisième au Congo) est une opportunité pour accélérer la marche vers l'atteinte des résultats fixés pour un meilleur impact dans la vie de tous les Congolais.

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a, quant à elle, affirmé que le Congo a fait des efforts importants dans l'amélioration des conditions de vie, «mais certaines populations vulnérables ne sont pas suffisamment concernées». Elle a également abordé la question de la réduction des taux de mortalité infantile, maternelle, de l'amélioration globale de la santé de l'enfant congolais selon les tranches d'âge, etc. De même, la ministre a assuré que le Gouvernement va maintenir, voire augmenter, les efforts de façon à atteindre le seuil pour lequel il s'est engagé.

Cette journée qui a pour but d'attirer l'attention sur l'urgence et l'importance des problèmes démographiques a été également ponctuée par une marche sportive, dimanche 14 juillet dans la capitale, sous les auspices du ministre d'Etat Henri Djombo.

Alain-Patrick

Encourager les initiatives qui donnent la chance aux jeunes

(Suite de la page 3)

nesse africaine est une couche dont on reconnaît de plus en plus le potentiel pour le développement du continent», a expliqué Destinée Hermella Doukaga.

La problématique de l'emploi des jeunes en République du Congo est aussi liée au développement des compétences. *«Il a été prouvé que la qualité de la formation détermine en grande partie la capacité des jeunes à trouver un emploi adéquat. L'enquête menée en 2015 sur la transition des jeunes vers la vie active révèle que: le Congo se caractérise par un niveau élevé de scolarisation, soit 83,5% au primaire et 58,8% au secondaire contre 17% au supérieur; sur le marché du travail congolais, plus de 86,5% de la population exerce dans le secteur informel. Les jeunes ne sont pas exemptés de cette situation car 85% d'entre eux évoluent dans le secteur informel dont les emplois générés restent précaires et peu rémunérateurs; dans le secteur public, on note 8,48% et 6,27% dans le secteur privé de jeunes qui exercent; dans le registre, les résultats de l'enquête congolaise auprès des ménages réalisée en 2011, montrent que le taux de chômage des jeunes touchait 6,9% de la population active. Celui-ci est plus accentué chez les jeunes de 15 à 29 ans qui représentent 11,9%. Le chômage pour cette couche de la populations a connu une augmentation pour s'établir à 30,5% en 2015»*, a indiqué la ministre.

Elle a estimé que le système éducatif en Afrique est en contradiction avec les besoins vitaux de la société. *«Les jeunes s'attendent à un emploi qui leur apporte la sécurité financière, des satisfactions personnelles et un sentiment d'utilité sociale».*

Dans cette perspective, *«il est clair que les nombreux chantiers engagés dans le pays dans la construction des centres d'excellence; d'une université à vocation technique, la réforme du système éducatif et bien d'autres, s'inscrivent dans cette vision de créer des conditions favorables au développement des compétences des jeunes».*

A la faveur de cette journée, Destinée Hermella Doukaga pense qu'il faut renouveler la détermination à investir davantage dans l'autonomisation de la jeunesse. Elle a exhorté les Congolais à saisir toutes les opportunités de formation en s'inscrivant et en s'impliquant dans cette dynamique du développement de l'emploi en faveur des jeunes. *«Encourageons-nous le secteur privé à accompagner davantage le Gouvernement dans le développement des compétences des jeunes à travers les programmes déjà déployés?»,* a-t-elle déclaré, tout en invitant les organisations de jeunesse à s'approprier cette journée en mettant à profit des initiatives novatrices.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

OFFRE D' EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS-BRAZZAVILLE

ANNONCE NUMERO 2019-016

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Agent de sécurité de la Patrouille Mobile
Grade - FSN-04
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 09 Juillet 2019 / DATE DE CLOTURE: 23 Juillet 2019

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français et justifiant de deux ans d'expérience dans les domaines de la sécurité, de la police ou de l'armée. L'intéressé(e) devra savoir conduire et avoir des compétences en sécurité et en self-défense. Sous la supervision du Chef adjoint de la garde locale, le/la titulaire renforcera la garde locale dans la protection du personnel de l'ambassade des Etats-Unis ainsi que de l'immobilier appartenant au gouvernement américain; il/elle assurera la patrouille autour des résidences et locaux officiels et inspectera les postes de garde.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Conseiller Administratif
Ambassade des Etats Unis à Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez)
Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

MBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE

ANNONCE NUMERO 019-014

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: INVESTIGATEUR JUNIOR
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 05 juillet 2019
DATE DE CLOTURE: 19 juillet 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Investigateur Junior ayant une licence en droit pénal ou équivalent, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans dans le secteur de l'investigation. Sous la supervision de l'investigateur principal, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches liées aux investigations, à la sécurité et la protection du personnel et des biens de la mission américaine.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo
Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83-E-mail: batia_paul@yahoo.fr- 98,
Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-«BATIA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire- Congo
Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes des décisions extraordinaires des associés de la société «HM FOODS INTERNATIONAL», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100.000.000 F.CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, 98, avenue Linguissi Pembellot, Rond-point Ex-Bata, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/17 B 420, reçues en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 19 décembre 2018, soumise selon le voeu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 19 décembre 2018, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 241/4 N°664 et 241/5 n°665, il a été décidé de:

-La cession par Monsieur Abdul Hamid ALI ASSI de la totalité des parts détenues par lui dans le capital social de la société «HM FOODS INTERNATIONAL»;
-La nomination des gérants pour la société ;
-L'extension de l'objet social de la société;
-Le transfert du siège social de la société et;
-La mise à jour corrélative des statuts de la société.

Monsieur Abdul Hamid ALI ASSI, détenteur de 65% du capital de la société «HM FOODS INTERNATIONAL», par des actes de cession du dix-neuf décembre deux mil dix-huit, a cédé à Monsieur Samir KHANAFER et à Monsieur Mahmoud KHANAFER la totalité des parts détenues par lui, soit:

-33 parts à Monsieur Samir KHANAFER et,
-32 parts à Monsieur Mahmoud KHANAFER.

Le capital social de la société est désormais réparti de la manière suivante:

-Monsieur Mahmoud KHANAFER: 67 parts;
-Monsieur Samir KHANAFER: 33 parts.

Les deux nouveaux associés, Messieurs Samir KHANAFER et Mahmoud KHANAFER, sont respectivement désignés comme Gérant et Co-Gérant de la société.

Ils décident d'étendre l'objet social de la société à:

-La transformation et la fabrication des produits laitiers ;
-La pâtisserie, boulangerie et sandwicherie;
-La boucherie ;
-La restauration.

En sus de tout ce qui a été décidé, les deux associés décident du transfert du siège social de la société au: n°98, Avenue Linguissi Pembelot; Rond-Point Ex-Bata, Centre-Ville, Arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire.

En conséquence de ces résolutions, les associés de «HM FOODS INTERNATIONAL» décident de la modification des statuts, conformément aux nouvelles dispositions.

Pour avis,
Le Notaire.

DISTINCTION

Bertrand Cochery élevé au grade de commandeur dans l'ordre national du mérite congolais

En fin de mandat en République du Congo, Bertrand Cochery, ambassadeur de France, a reçu la distinction de commandeur dans l'ordre national du mérite congolais. La cérémonie a eu lieu le 11 juillet 2019 au ministère des Affaires étrangères, en présence du ministre Jean-Claude Gakosso; de Norbert Okiokoutina, grand chancelier des Ordres nationaux; des membres du corps diplomatique et de représentants des institutions internationales, etc.

Le décret portant nomination à titre exceptionnel dans l'ordre du mérite congolais au grade de commandeur de Bertrand Cochery a été lu par le colonel Norbert Okiokoutina.

Prenant la parole, l'ambassadeur de France a exprimé sa gratitude au président de la République et au Congo. *«Cette distinction, je la reçois avec humilité, reconnaissance et amitié. Humilité, parce que celui qui vient d'être décoré sait ce qu'il doit à tous ceux qui l'ont entouré depuis son arrivée au Congo, ce soir du 23 juillet 2016. Je pense naturellement aux cadres du ministère des Affaires étrangères, vous-même monsieur le ministre…. Et je pense bien évidemment à tous mes collègues et collaborateurs sans qui je serais un capitaine sans équipage, sans qui aucune des missions de l'ambassade ne pourrait être menée à bien»*, a-t-il rappelé.

M. Bertrand Cochery a remercié ses collègues diplomates, et à la première d'entre elle, madame Marie-Charlotte Fayanga, doyenne du corps diplomatique, ambassadrice de la République centrafricaine. *«Si le ministère des Affaires étrangères veille à la bonne organisation du corps diplomatique, elle veille tout autant, et sait aussi en être la voix auprès du ministère. Merci de tes conseils précieux, merci d'avoir écarté quelques épines pour faciliter mes premiers pas, et merci d'être cette fédératrice généreuse de la voix diplomatica».*

Il a fait l'éloge de l'amitié par la diplomatie et la collégialité. *«Cette amitié, c'est le salaire que nous percevons au terme de ces trois années de travail, qui ont commencé, vous vous en souvenez, un jour de juin 2016 dans le bureau du ministre Jean-Marc Ayraud. Cette amitié, ce sont ces liens impalpables mais réels qui font du corps diplomatique ici à Brazzaville, une communauté de femmes et d'hommes qui incarnent à la fois ce qu'ils ont de plus propre à leurs pays, à leur histoire culture, et ce qu'ils ont de plus universel dans leur engagement à servir constamment la paix, l'intelligence entre les peuples et la raison. D'aucuns pourraient dire que cette amitié est le sel de nos existences…avec force clins d'œil en direction de mon collègue l'ambassadeur du Rwanda, je dirais plutôt qu'elle en est le piment. Et pour en être le piment, à tous ceux qui ont l'Afrique au cœur, elle en est tout autant universelle et vivifiante»*, a-t-il dit.

Le ministre Gakosso faisant porter la médaille de commandeur au diplomate français

Où le conduira l'étape suivante de sa carrière? A Paris ou ailleurs: *«Je suis certain que je continuerai d'avancer guidé par la bonne étoile de cette distinction, au cœur de laquelle brillera pour toujours le soleil de notre amitié et de l'amitié entre la France et le Congo»*, a conclu Bertrand Cochery.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE (PAPN)

Le trophée de la meilleure productivité quai d'Afrique

Les actions menées par le Comité de pilotage du plan d'action pour la facilitation, la simplification et la réduction des coûts du passage des marchandises au Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) portent leurs fruits. Les exportateurs en sont satisfaits, malgré quelques écueils. La réunion de ce Comité en date du 13 juin 2019 sous la présidence de Séraphin Bhalat, le directeur général du PAPN, a recadré les obstacles à lever. Les améliorations en cours ont permis au PAPN d'être plébiscité ''Port meilleure productivité quai'' du continent.

Mise en place il y a environ trois ans, le Comité de pilotage du Plan d'action pour la facilitation, la simplification et la réduction des coûts du passage des marchandises au Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a mené plusieurs actions visant à atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Entre autres exemples de réussite dans le sens de la simplification du passage portuaire, on peut citer: la mise en place récente d'un point de contrôle unique des marchandises réunissant tous les services habilités, la dématérialisation de la procédure de transbordement maritime, le connaissement direct, le traitement des chargements communs, etc.

Cela satisfait déjà les exportateurs, notamment le fait d'avoir dégagé de l'espace portuaire les innombrables services administratifs de l'Etat, dont la présence le long de la chaine de passage des marchandises n'avait pas de raison d'être. A l'exemple des corps de l'armée et de la police, et aussi bien d'autres administrations civiles qui, à chaque passage de marchandises prélevaient des taxes illégales. Il a d'ailleurs fallu un décret présidentiel pour que la direction du Port parvienne à s'en débarrasser.

Mais il y a encore quelques dysfonctionnements à corriger dans le système de la chaîne de passage des marchandises. C'est ce que le Comité de pilotage placé sous l'autorité du Dg du Port autonome de Pointe-Noire, M. Séraphin Bhalat, a examiné lors de sa session du 13 juin dernier. C'était en présence des Directeurs généraux de la douane et de la marine marchande, et aussi du Dg Congo Terminal, le concessionnaire gestionnaire du terminal à conteneurs, ainsi que des transitaires.

Séraphin Bhalat brandissant le trophée ''Port meilleure productivité quai'' obtenu à GPAOC

Parmi les dysfonctionnements examinés et à corriger, il y a notamment l'évolution de l'interconnexion informatique des différents services intervenant dans le processus de dédouanement (Guot, BESC, OSCAR, systèmes Sydonia, portuaire, Cotecna, etc.), les transferts électroniques des manifestes, la gestion des entrepôts douane, l'harmonisation des horaires de travail public/privé, etc. ainsi que le développement des corridors partant du port en direction de Brazzaville, Kinshasa, Bangui et Cabinda. *«Ces dysfonctionnements ont un impact négatif sur les délais et les coûts de passage des marchandises, absorbant ainsi certaines avancées ou dispositions déjà prises dans le sens de la facilitation et de la simplification des délais et de la réduction des coûts»*, a expliqué Séraphin Bhalat.

En attendant de lever ces écueils, on peut déjà se satisfaire des améliorations déjà opérées et de plusieurs autres actions qui ont fait que le PAPN a été plébiscité par la Fondation African Ports Awards, qui lui a décerné le trophée de la ''meilleure productivité quai'' des ports de la côte ouest du continent africain. C'était le 20 juin 2019 à l'occasion de la 40ème assemblée générale de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) à Lomé, au Togo.

Ce trophée a été octroyé au Port de Pointe-Noire pour avoir amélioré ses performances. Sa productivité/navire est passée de 15 mouvements par heure en 2009 à environ 60 mouvements actuellement. C'est quasiment un record! Le temps moyen de chargement et déchargement des plus gros navires est passé de 3 jours à 24 heures, supprimant ainsi les attentes sur rade des navires porte-conteneurs. Le temps de livraison des marchandises (délai de sortie physique) est passé de 72 heures à 22 heures. Et, la suppression des contrôles intempestifs le long de la sortie physique des marchandises a permis de réduire les coûts induits ou indument perçus.

Au nom de l'ensemble du personnel du PAPN, Séraphin Bhalat a réceptionné le trophée de cette distinction honorifique

Jean BANZOUZI MALONGA

Coup d'oeil en biais

Prêt du FMI au Congo

Les Congolais jubilent: la décision du conseil d'administration du Fonds monétaire international, qui accorde un prêt de quelque 450 millions de dollars américains, soit près de 224 milliards de francs CFA. Est-ce que le décaissement de la première tranche de ce prêt pourra déjà alléger les souffrances des Congolais ? En principe, les autorités devront continuer à entreprendre des réformes audacieuses et immédiates dans la gouvernance. Jusque-là, la récession prolongée de l'économie non pétrolière affecte négativement les populations vulnérables.

Bourse des valeurs immobilières unifiée de la CEMAC

L'actuel président directeur général de la BGFIIBank, le groupe international de banque gabonaise et française, le gabonais Henri-Claude Oyima, a été choisi pour diriger le conseil d'administration de la bourse des valeurs immobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). Henri Claude Oyima est l'un des initiateurs, depuis 2007, du projet de création de la BVMAC, avec les administrateurs du Gabon, du Congo et du Tchad. Il a été élu pour un mandat de six ans à l'issue de la première assemblée générale des actionnaires, le 4 juillet 2019, à Douala au Cameroun, siège de cette structure.

Sibiti : Quatre-vingt-cinq producteurs de manioc formés aux pratiques culturales

L'institut national de recherche agronomique (IRA) a formé du 10 au 12 juillet 2019 des producteurs de manioc du département de la Lékoumou pour améliorer leurs capacités techniques à produire davantage la denrée de base dans les habitudes alimentaires des Congolais. Il y a quelques années, la production de ce féculent a connu une baisse vertigineuse dans ce département. L'action conjointe du Gouvernement, de la recherche agronomique et des partenaires techniques et financiers a apporté des solutions pour la relance de cette culture

Crise des devises dans la CEMAC

Au moment où la croissance économique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) s'améliore, en passant de 1,7 % en 2018, à 3 % du produit intérieur brut à fin juin 2019, sa position budgétaire globale tend vers l'équilibre et ses réserves extérieures qui garantissent les importations augmentent pour atteindre 3822 milliards de francs Cfa au 30 juin 2019, contre 3360 milliards de francs Cfa fin 2018. Mais un faisceau de dysfonctionnements institutionnels et comportementaux des acheteurs et des vendeurs de devises sur le marché de change régional fragilise la parité fixe du franc Cfa par rapport à l'euro.

Transport en commun assuré par les motos de toutes les marques à Mikalou Brazzaville

Au marché Mikalou, dans le 6e arrondissement Talangaï, à Brazzaville, les populations se déplacent aussi en taxis motos. Ces populations les empruntent régulièrement, malgré les risques pour joindre les grandes voies leur permettant d'aller vaquer à leurs activités quotidiennes, ou regagner leur domicile. Le parking de ces motos est bien visible à côté du marché sur les grandes voies, notamment goudronnées. Les propriétaires de ces motos sont là en quête des clients. La course revient à 500 francs CFA à chacun si on occupe seul le siège ou à 250 francs CFA en étant à deux, quel que soit l'âge ou la taille du client.

Mettez-nous au courant !

Au quartier Kahounga de Mfilou, dans le 7e arrondissement de Brazzaville, les populations sont dans l'exaspération. Combien de jours dure un délestage: un, deux ou un et demi ? Et puis, quand le courant revient, c'est avec des variations qui explosent les ampoules: mettez-nous donc au courant !

«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)

COMMUNAUTÉ D'EWO

Parer au plus tôt au développement de la commune

Le département de la Cuvette-Ouest a connu sa municipalisation accélérée en 2011. Mais malgré cela, la population connaît des difficultés dans plusieurs secteurs: santé, éducation, approvisionnement en eau, électricité, chômage, sécurité, transports et autres. Plusieurs personnes déplorent les conditions dans lesquelles elles vivent.

Des taxi-motos dans la ville d'Ewo

Transports

L'unique moyen de transport urbain est le taxi-moto. La course s'élève à 250 FCFA, mais la plus longue est à 500 FCFA ou plus. Avec l'utilisation de ces taxi-motos, la population peut se déplacer sans avoir le souci des embouteillages comme on peut le constater à Brazzaville ou dans d'autres villes. Ce moyen de déplacement expose les populations aux accidents. La plupart n'utilisent pas de casques pour se protéger. *«Avec le taxi-moto, nous ne nous soucions pas d'embouteillages, mais nous ne sommes pas aussi en sécurité. La voiture est au-dessus de tout. Lorsqu'il pleut, avec le taxi-moto, on ne peut même pas s'abriter. C'est pour cela que le meilleur moyen de déplacement ne reste que la voiture»,* a déclaré Mbayi Mbima Roniche, un habitant de la ville d'Ewo.

«Notre moyen de déplacement à Ewo est le taxi-moto. Avant la municipalisation accélérée, nous marchions à pied. Avec l'arrivée des taxi-motos, nous sommes soulagés, mais c'est très dangereux. Nous avons enregistré beaucoup d'accidents. Les conducteurs se disent: puisqu'il n'y a pas d'embouteillages, ils peuvent conduire à vive allure. Les accidents sont répétés dans cette ville. Ces conducteurs conduisent sans aller se former dans une auto-école. Nous sommes obligés de nous adapter à cette condition. Mais nous demandons aux autorités locales ou administratives de revoir ce problème afin de mettre à notre disposition des véhicules», a indiqué Anella Ekomika.

«Le premier motif est l'état de la route. Ce qui fait le bonheur de la ville sont des taxis. Nous voulons que la ville d'Ewo soit connectée à d'autres villes. L'état des routes laisse à désirer. Nous voulons bien avoir des voitures, mais il faut avoir des moyens (argent). La ville d'Ewo est transformée grâce à la municipalisation accélérée. Et après cette municipalisation? Nos autorités doivent d'abord aimer leur ville», soutient Bernabé Mbouma.

Approvisionnement en eau et en électricité

A Ewo, s'approvisionner en eau et en électricité est très difficile. En circulant dans quelques quartiers, on constate que les robinets sont implantés dans les parcelles, mais avoir de l'eau est chose rare. Dans la semaine, l'eau ne coule que deux jours: mardi et samedi. Pour avoir de l'eau disponible, les habitants se précipitent vers les forages à partir de 18h, l'heure à laquelle est distribuée l'électricité dans toute la ville. L'eau du forage est donnée gratuitement, car le transport des bidons ou récipients est taxé plus cher. Malgré la difficulté en eau et en électricité, les factures qui sont établies augmentent de plus en plus. C'est ce qu' explique Mme Mariane: «J'ai un robinet, mais dans la semaine l'eau ne coule que deux *fois. On paye 4500 FCFA la facture, mais elle a augmenté récemment à 6000 FCFA. Tous ceux qui sont dans les environs viennent puiser de l'eau gratuitement parce qu'ils sont dépourvus de moyen. Avoir de l'eau deux fois par semaine ne suffit pas, nous allons parfois à la rivière lorsqu'il n'y a pas de l'eau dans les forages». «L'électricité, n'en parlons plus. Nous pouvons purger un mois ou deux semaines sans avoir de l'électricité. Pour avoir l'électricité, il faut qu'il y ait le carburant qui provient de l'énergie électrique du Congo. Lorsqu'il y a du carburant, nous avons l'électricité de 18h à 23h00. Sur les 30 jours, nous pouvons avoir du courant pendant 20 jours. Les factures s'élèvent à 8 420 FCFA. Avec cette façon de faire, nous ne pouvons pas faire de provisions tout le mois et parfois le groupe électrogène tombe en panne. Nous voulons que l'eau et l'électricité soient permanentes dans la ville d'Ewo»*, a ajouté Mme Mariane.

Les habitants d'Ewo restent malgré tout confiants que les autorités administratives locales prendront à cœur les questions de développement de la commune.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra ?

Les Congolais sont l'un des peuples au monde qui ne chantent pas leur hymne pendant les cérémonies. Quelle en est la cause et comment y remédier?

Yolande Apendi Mboualé
(Ngamakosso-Brazzaville)

LE MANGUIER

Un bon et mauvais compagnon

Très consommée en Afrique centrale, notamment au Congo, la mangue est un fruit très enrichissant, dans tous les sens du mot. Elle est de beaucoup, dans le revenu des ménages. Et elle occupe une place importante dans l'alimentation des Congolais. De juillet à août, les manguiers fleurissent et produisent de petites mangues.

Un manguier

Alors, d'où viennent les mangues que nous trouvons aujourd'hui dans les marchés? Selon une vendeuse au marché Mampassi qui n'a pas voulu révéler son identité, *«ces mangues proviennent souvent du village Samba Alphonse, certaines de Boko, au sud du pays. Nous les achetons au marché Total. Pour la conservation, on les met dans des cuvettes afin d'éviter que les mangues pourrissent. C'est temps si elles sont un peu rares parce que chez nous au Congo, c'est en octobre jusqu'à début décembre que les mangues sont présentes en grande quantité. Et c'est à partir de janvier jusqu'en février qu'il y a des mangues greffées. Cette variété n'a pas encore murie»,* a-t-elle indiqué.

En parcourant quelques quartiers de Brazzaville (Mairie centrale, Mpila, Talangaï), on constate que les manguiers fleurissent et des mangues apparaissent, mais les manguiers continuent de constituer un danger. C'est le cas des manguiers se trouvant derrière la mairie centrale; ici les mangues tombent de partout, salissant les lieux et les passants. Un peu plus loin, en prenant le couloir qui part jusqu'à l'Etat-major, on trouve aussi des manguiers en abondance qui constituent une menace pour la population, par le risque de trébucher sur un fruit moisi. Cela peut engendrer, voire une fracture.

Si les manguiers sont importants dans la vie de l'homme, en procurant un bel air, ou de l'ombre, par contre, l'arbre lui-même reste une menace permanente. Dans les parcelles, il reste une source de préoccupation au cas de coup de vent. Le manguier est connu pour être peu résistant. Ces branches sont fragiles. Il n'est pas rare de les voir craquer sur le poids d'une grappe. Sur la voie publique par exemple, les manguiers représentent un danger pour les véhicules, car une mangue ou une branche peut chuter sur une voiture et l'endommager.

En conclusion, avoir un manguier dans une parcelle ou sur une voie publique est nécessaire, car procurant de l'ombre pour s'abriter. Mais chaque citoyen doit être responsable pour s'abriter: au bout de cinq ans au maximum, les branches de manguiers doivent être coupées, afin d'éviter les catastrophes qui se pourraient se produire.

Grace VOULIGUERI
(Stagiaire)

INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT

Diversifier le tissu économique local en créant des filières FCE

L'Initiative de développement (ID) au Congo intervient depuis 2004. A partir de 2013, ID a lancé le projet Filière cuiseurs économe (FCE) à Brazzaville, en proposant une gamme de cuiseurs conçus, testés et fabriqués sur place, puis revendus localement, en réponse à une intense déforestation aux abords de la capitale. Fort de cette première expérience, et après de nombreux échanges avec le Conseil départemental de la Bouenza, ID a proposé de lancer un programme similaire en zone semi-urbaine en y ajoutant une dimension «lutte contre la déforestation» et promotion des vergers.

Le département de la Bouenza pâtît de la restructuration de l'industrie sucrière, qui bouleverse une économie déjà fragile, et réduit le nombre d'emplois, notamment saisonniers. Le programme «lutte contre la déforestation» poursuit deux objectifs: développer de nouvelles activités pour attirer les jeunes, y compris les anciens saisonniers de l'entreprise sucrière, diversifier ces activités pour répondre à des besoins essentiels et non assurés à la population, tout en étant un levier de création d'emplois locaux. Le projet vise par ailleurs à réduire la pression sur le couvert forestier par des pépinières aux abords de chaque ville, permettant la plantation massive d'arbres, et par la mise sur le marché de la Bouenza d'un cuiseur économisant 50% de bois, 40% de charbon, fabriqué localement.

Dans cette zone semi-urbaine, 97% de la population cuisine au bois ou au charbon. ID s'est inspiré de 2 expériences déjà menées: le FCE Brazza et le développement de pépinière dans le département du Pool. ID appuie des artisans soudeurs et des pépiniéristes locaux, choisis sur la base d'une enquête de terrain qui a permis de détecter des acteurs motivés, prêts à acquérir de nouveaux savoir-faire et apprendre à bien gérer une petite entreprise.

ID met en œuvre trois missions: la réponse aux besoins de base, le renforcement de capacités des partenaires locaux et les innovations dans le secteur concerné. ID a porté une attention toute particulière à ce qu'il soit accessible aux femmes. Ainsi, sur les 13 entreprises de soudure et de pépinières à former et accompagner, l'objectif est que 2 au moins soient tenues par des femmes.

La diffusion des cuiseurs économes est majoritairement assurée par des femmes. ID met ainsi l'accent sur l'entreprenariat féminin dans des secteurs où les femmes ont peu d'opportunités de créer leur propre entreprise.

A. N'K.-K.

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,
1er étage, Immeuble INGOBA
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.58 57 / E-mail: officenorbertmadzou@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SAMES AFRICA
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA
SIEGE: IMMEUBLE 2MP (Rond-point ex-Bata), Avenue Marien NGOUABI
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, Notaire en date à Brazzaville du 04 juin 2019, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Pointe-Noire Centre le 26 juin 2019, sous Folio 116/39, n°5106, il a été constitué une Société dénommée: «SAMES AFRICA» dont les caractéristiques sont les suivantes:
FORME: SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE ;
CAPITAL SOCIAL: Le capital de la Société est de 10.000.000 F. CFA ;
SIEGE: Le siège de la Société est fixé à Pointe-Noire, immeuble 2MP (Rond-Point ex-Bata), Avenue Marien NGOUABI ;
OBJET: La Société a pour objet, en République du Congo:
* Fourniture d'équipements de la raffinerie au ravitaillement, équipement d'exploitation de mine ; Vente et maintenance des équipements industriels (matériel agricole, médical, scientifique, matériel d'aviation, matériel de BTP);
Entretien et fourniture des rails, fourniture des filtres et corps de filtre; Fourniture et maintenance des équipements de comptage et calibrage; Assemblage du matériel; Formation spécifique, mise à disposition du personnel; Energie et QHSE ;
DURÉE: La durée de la société est de 99 années ;
RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le n°RCCM CG/PNR/19 B 285 du 28 juin 2019 ;
ADMINISTRATION: Monsieur ESSONGA PEA EKOULA est le premier Administrateur Général de la société pour une durée de deux ans ;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de
Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Norbert MADZOU,
Notaire.

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
Brazzaville, République du Congo

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 27 Juillet 2019 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.
Les biens suivants seront mis en vente:
• Des meubles de maison et de bureau
• Des appareils électroménagers (climatiseur, aspirateur, congélateur, refrigérateur, cuisinière, micro-ondes, bouilloire, cafétière, fer à repasser, machine à laver, machine à sêcher…)
• Des équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes ...)
• Des matériaux de construction
• Des groupes électrogènes
• Des véhicules
Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 25/07/2019 et Vendredi 26/07/2019 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.
N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente.

MODE DE PAIEMENT: ESPECES (Fcfa Uniquement) SUR PLACE!!!

The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on July 27, 2019 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on July 25th and 26th from 09:00 to 17:00.

ITEMS FOR SALE:
Residential and office furniture, appliances (Air-conditioner, vacuum cleaner, freezer, fridge, stove, microwave, washer, dryer, computers, printers, building materials, generators and vehicles.

LOCATION: Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite SOCIETE AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.
** All sales are final and CFA payment is due at the time of winning

AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Senior Spécialiste Créa et Publicité

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)
Type de contrat : CDD /CDI.

Description des tâches:
Sous l'autorité du Manager Brand & Communication, le Senior Spécialiste Créa et Publicité assurera les principales missions suivantes :
• Identifier la stratégie de développement de la marque, en accorde avec sa hiérarchie, pour les années à venir en prenant en compte les différents cycles de vie des produits.
• Contribuer à l'élaboration et l'exécution des stratégies mix par ligne de produits, des budgets et des prévisions de vente associés en collaboration avec le segment
• Garantir la cohérence de la marque: gamme, segmentation, packaging, communication...
• Définir et prioriser la conception et le lancement des nouveaux produits de la marque en relation avec les différents départements
• Assurer le bon positionnement et la cohérence des produits et services de l'entreprise.
• Assurer la veille concurrentielle et analyser l'impact de notre communication sur les consommateurs afin de réadapter si nécessaire la stratégie de communication
• Rassembler les informations liées aux produits (performances commerciales, attitudes consommateurs...) pour définir des améliorations possibles.
• Prévoir l'adaptation et le positionnement des produits de la marque en fonction des segments du marché et de l'analyse des résultats
• Réaliser les reporting d'activités et en analyser les écarts afin de préconiser des actions correctives;
• Élaborer les plans de lancement et suivre le développement de nouveaux produits en étant l'interface et le coordinateur des services concernés.
• Initier et piloter la réalisation d'éléments créatifs : design, packagings, PLV, en lien avec une agence ou un service de création interne
• Gérer la relation avec l'agence Créa en veillant au paiement de ses honoraires, au suivit des campagnes au travers des rétro plannings, élaboration des brief et session de débriefing des campagnes

CONDITIONS REQUISES :

Education :
Minimum Bac+3 en Marketing spécialité communication / Relation publique
Expérience professionnelle :
5 ans d'expériences minimum
Compétences techniques
• Bonne connaissance des différentes techniques d'études marketing.
• Maîtrise des process de développement et de lancement d'un produit : création de design (maîtrise de la chaîne graphique), logistique, promotion, distribution...
• Connaissance du fonctionnement d'une agence créative
• Bonne connaissance des communautés et des médias sociaux, des outils de veille et de gestion de l'e-réputation.
• Maîtrise de l'anglais, les contacts internationaux étant fréquents.
• Réactivité
• Rigueur et qualités de gestionnaire pour assurer un suivi budgétaire efficace.
• Ouverture et curiosité d'esprit pour sentir les tendances du marché, être capable de se projeter dans l'avenir pour cerner ses évolutions.
• Force de décision et de conviction, afin de faire avancer les projets et de convaincre en interne du bien-fondé de ses choix.
• Créativité, afin d'apporter de nouvelles idées dans le développement de l'image de la marque ou, plus largement, dans le contexte de création d'une marque.
• Capacité de relationnelle, afin de fédérer l'agence et les clients internes autour de projets
• Qualités d'analyse et de synthèse, notamment dans le cadre des études de marché.
• Sens du travail en équipe, pour dialoguer positivement en interne avec l'ensemble des services concernés.
• Ecoute et respect des clients (internes ou externes) et des fournisseurs
• Forte résistance au stress

Qualités comportementales
• Sens de l'innovation
• Esprit d'équipe
• Intégrité
• Disponibilité
• Sens d'organisation
• Esprit d'analyse
• Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :
Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, le 20 juillet au plus tard, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo
sur notre site www. mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

TERMES DE REFERENCES

TITRE DU POSTE: CHEF DE SERVICE LUTTE ANTIBARACONNAGE
LOCALISATION: Parc National Odzala Kokoua
Lieu de Résidence : Quartier Général du parc (Mbomo)

1. CONTEXTE
La Direction de l'Unité de Gestion de la Fondation d'Odzala Kokoua dans sa traditionnelle mission de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage, lance l'avis de recrutement du Chef de Service Lutte Anti Braconnage pour la Coordination et l'encadrement des toutes les opérations d'application de la lois conduites par le PNOK.

2. POSITION ORGANISATIONNELLE
Sous la supervision de la Direction de l'Unité de Gestion du Parc National d'Odzala Kokoua.

3. FONCTIONS ET RESPONSABILITES
Le Chef de Service lutte anti-braconnage est responsable de coordonner, d'encadrer et de superviser toutes les opérations de surveillance et de lutte anti-braconnage au PNOK. Il doit être un agent de l'Etat, assermenté et appartenant exclusivement au Corps des Eaux et Forêts.

Les tâches du chef de service lutte anti-braconnage comprennent, entre autres de:
*Créer une synergie de travail avec les secteurs opérationnels, unité canine et l'unité d'analyste du Parc ;
* Travailler en synergie avec les autres services de l'unités de gestion du Parc ;
* Développer un plan opérationnel de surveillance ;
* Evaluer les besoins en formation du personnel LAB ;
* Elaborer un plan de formation continue du personnel LAB ;
* Appuyer et participer au développement de nouveau projets d'application de la loi ;
* Production des rapports mensuel et annuel d'application de la lois/lutte anti-braconnage
* Valider les programmes d'activités des secteurs opérationnels et de l'unité canine et d'Analyste ;
* Accompagner et encadrer la mise en œuvre des activités des secteurs opérationnels, unité canine et l'unité d'analyste ;
* Suivre et superviser le déploiement de toutes les équipes LAB sur le terrain à partir des salles de Contrôle ;
* Rédaction de procès-verbaux sur le contentieux faunique
* Faire le suivi de l'évolution des procédures judiciaires au niveau des Tribunaux de Grande Instance ;
* Maintenir une communication régulière avec les partenaires à la conservation de la faune, les autorités administratives et locales autour du Parc ;
* Suivre les mises à jour régulière des bases de données centrale LAB : SMART, Suivi Juridique, Planification de patrouilles, Armement/munition, du personnel et matériels;
* Appuyer la Direction de l'Unité de Gestion du Parc dans la gestion du personnel de la LAB ;
* Appuyer la Direction de l'Unité de Gestion du Parc dans le développement et la mise en œuvre des plans de travail et d'affaires ;
* Faire appliquer et suivre la mise en pratique et le respect de toutes les procédures standards normalisées APN applicable à la LAB ;
* Maintenir et garantir une discipline au sein du personnel de la LAB ;
* Faire respecter et veuillez au respect des droits fondamentaux de l'être Humain dans les opérations de la LAB ;
* Faire appliquer et suivre l'exécution des recommandations du conseil d'administration sur des questions de l'application de la loi ;
* Participer aux réunions de gestion hebdomadaires.

5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES
• Diplôme universitaire en Science de l'Environnement, Forestière, Conservation de la Nature, Gestion des Ressources des Ressources Naturelles, et sciences forestières… (Minimum BAC+3) ;
• Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente en position de responsabilité dans la gestion des Aires Protégées, dans la gestion des Unités de Lutte Anti-Braconnage, la formation des écogardes et dans le développement communautaire…
6. COMPETENCES DE BASE
• Leader naturel
• Capacité de diriger son staff par le savoir faire
• Bonne capacité d'écoute
• Bonne capacité de rédaction des rapports ;
• Sens de la responsabilité;
• Sens de la communication, de la coordination, de la planification et de l'organisation;
• Disponibilité aux travaux sous pression ;
• Intégrité et discrétion ;
• Rigueur et capacité d'analyse développée ;
• Bonne gestion des plannings d'activités ;
• Capacité à vivre et à travailler dans des environnements multiculturel complexe.

7. COMPETENCES TECHNIQUES
• Très bonne connaissance de la gestion des Aires Protégées et le renforcement de la loi;
• Très bonne connaissance de l'environnement juridique et des textes de loi régissant la conservation de la biodiversité en générale, la faune et les aires protégées en particulier ;
• Bonne connaissance dans l'élaboration des procédures judiciaires en matière faunique ;
• Disposer des compétences en formation paramilitaire et technique des écogardes ;
• Bonne connaissance de l'outil informatique en général et la suite office et internet en particulier,
• Connaissance des logiciels professionnels : SIG, Cartographie, SMART, …

8 COMPETENCES LINGUISTIQUES
- Français : Parlé, écrit
- Anglais : Basique (Parlé, écrit)
- Lingala, parlé

NB : La connaissance de l'Anglais est un atout

9. APTITUDE PHYSIQUE
Etre en bonne santé physique et mental

10. Constitution du dossier
- Une lettre de motivation ;
- Un CV (Curriculum vitae) à jour.

Envoyer les dossiers de candidature aux adresses suivantes au plus tard le 31 Juillet 2019.
A déposer au Bureau de la Fondation Odzala Kokoua sis au numéro 188 bis avenue Cardinal Emile-Centre-ville Brazzaville.

Centre-Ville
B.P 62- Brazzaville
Ou
Par E-mail: erikm@africanparks.org;
malandaguyaime@gmail.com; erict@africanparks.org;
pnok@africanparks.org

CENTRAFRIQUE

L'extraction minière chinoise ne profite pas à l'Etat

Une enquête parlementaire a été rendue publique à Bangui le week-end dernier. Les députés préconisent la cessation des activités minières des entreprises chinoises dans la région de Bozoum. Suite à de nombreuses plaintes des populations faisant état de pollution dans les localités concernées, une enquête a été menée à la demande de la Conférence des présidents de l'Assemblée nationale. Les recherches devaient concerner la pollution causée par la production de l'or le long du cours d'eau de l'Ouham, les conclusions du rapport vont plus loin.

Une mine d'or en Centrafrique

Un «désastre écologique». C'est ainsi que la Commission d'enquête parlementaire qualifie la situation dans la zone de Bozoum. Elle décrit différents phénomènes comme la déviation du fleuve de son lit naturel, la déforestation, la pollution de l'eau ou encore la disparition des espèces aquatiques. La commission s'inquiète aussi des dégâts sanitaires soupçonnant l'utilisation de mercure pour la recherche de l'or dans la zone.

Le constat de la commission d'enquête ne se limite pas seulement à ce désastre. Il dénonce aussi la présence importante de soldats centrafricains incontrôlés pour la protection des mines alors que «la population réclame son armée», selon un habitant de Bozoum. Des violences commises par les Forces armées centrafricaines (FACA) sur les populations, dans ces zones, sont aussi dénoncées.

Selon ce rapport qui s'interroge aussi sur la complicité des pratiques frauduleuses des cadres de l'administration minière de ce pays, *«l'exploitation de l'or par les entreprises chinoises à Bozoum n'est pas rentable pour l'Etat»*. Ainsi, les parlementaires s'inquiètent d'une «possible révolte» si l'on n'y prend garde. Les entreprises chinoises concernées sont les sociétés Tian Roun, Tian Xiang, SMC Mao et Meng.

Sur des dizaines de kilomètres il a été observé à travers les photos depuis les satellites un changement énorme de l'écosystème de cette région du pays. *«La rivière qui était une belle rivière est devenue une cave à ciel ouvert avec des bassins de décantation à côté, dans lesquels on doute qu'il y ait aussi l'utilisation de mercure ou de cyanure. Le phénomène de la pollution de l'eau, on l'observe jusqu'à Batangafo et jusqu'au Tchad. C'est sur au moins 200 ou 300 kilomètres...», à entendre un observateur.*

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CAMEROUN

Médiation du Cardinal Christian Tumi dans la crise anglophone

Archevêque émérite de Douala, le Cardinal Christian Tumi est une figure respectée dans son pays, et une voix jusqu'ici écoutée. Depuis des mois, il tente d'organiser une conférence générale des anglophones pour mettre un terme à la crise qui secoue le Cameroun depuis pratiquement trois ans. Malgré la méfiance du président Paul Biya, le Cardinal Tumi reste déterminé à mener à bien la mission qu'il s'est assignée. Sa démarche renforce celle de l'ensemble de l'épiscopat du pays qui ne cesse de multiplier les initiatives pour une médiation devant permettre de résoudre cette crise qui paralyse le Nord-ouest et le Sud-ouest du Cameroun.

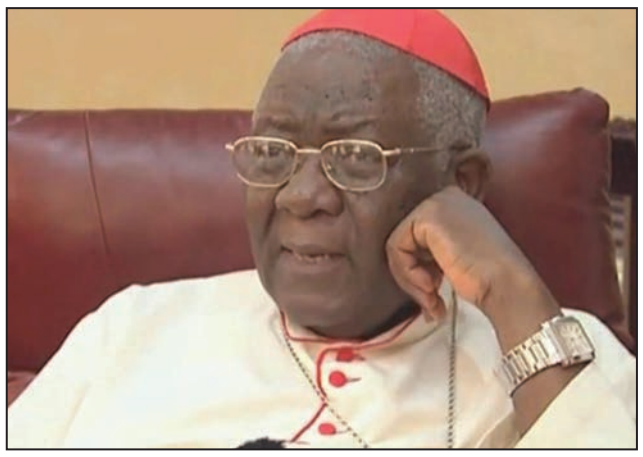

Le Cardinal Christian Tumi

Beaucoup considèrent la démarche du Cardinal Christian Tumi comme le dernier combat de sa vie. Agé de 88 ans, i s'est assigné la mission de ramener la paix au Cameroun anglophone, en voulant organiser une réunion consultative pour savoir ce que veulent les anglophones. Un défi difficile à relever d'autant que le gouvernement ne semble pas favorable à cette initiative du prélat. En effet, le président Paul Biya se méfie de l'homme de Dieu dont les opinions tranchées ont souvent critiqué sa gouvernance et tancé sa longévité au pouvoir. Du côté des séparatistes, ils ne veulent pas non plus en entendre parler. A leurs yeux, le fédéralisme dont le Cardinal Tumi est un adepte est une fausse bonne idée. Ainsi, le prélat se retrouve pris entre deux camps antagonistes qui ont choisi l'escalade.

Pendant ce temps, dans les deux régions concernées par les violences, des affrontements opposent les militaires aux bandes armées séparatistes. Plus de 1 800 civils et combattants y ont été tués en plus de deux ans de conflit, tandis que 302 militaires et agents des forces de l'ordre y ont perdu la vie. Plus de 560 000 personnes ont dû se réfugier au Nigeria voisin ou se déplacer dans d'autres régions du pays.

Dans sa démarche, le Cardinal Tumi se prononce également sur les autres médiations qui tant bien que mal œuvrent pour stopper la spirale de la violence meurtrière. Il évoque en même temps la crise sociopolitique consécutive à l'élection présidentielle du 7 octobre 2018 qui a vu la victoire de l'inamovible Paul Biya, du sort des prisonniers de l'opération anticorruption dénommée «Epervier» et de la modernisation du Cameroun avec ou sans son dirigeant actuel.

La voix du Cardinal Tumi est toujours aussi forte lorsqu'il s'agit d'évoquer les crises qui secouent son pays. Il reste connu comme l'homme qui ne mâche pas ses mots, pas même lorsqu'il parle du président Paul Biya, qui s'est toujours méfié de lui. Pour lui, la conférence par laquelle il essaie de fédérer les anglophones pour dialoguer avec le pouvoir, n'est pas un but en soi. *«Ce que nous voulons, c'est informer les Camerounais de ce qui se passe dans les régions anglophones. Nous pensons que beaucoup l'ignorent, y compris le président Paul Biya. Et puisque les anglophones se plaignent, nous avons décidé de leur donner la parole, à travers une consultation qui a été le plus large possible pour qu'ils nous disent ce qu'ils veulent et ce qu'ils proposent comme solution»,* dit-il.

Azer ZATABULI

RD CONGO

Le FCC de Kabila en écrasante majorité au bureau du Sénat

Le Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila, a présenté son ticket pour l'élection du bureau définitif du Sénat. Cette liste est essentiellement composée de membres de sa plateforme. Aucun membre de Cap pour le changement (CAP), le CACH de Félix Tshisekedi, n'y figure. Les premières réactions parlent d'un ticket 100% FCC qui a été présenté, et que la famille politique de Joseph Kabila n'a laissé que le poste de rapporteur adjoint à d'autres formations politiques. C'est un proche de Kabila qui est pressenti à la tête de cette chambre haute du Parlement: Alexis Thambwe Mwamba.

Alexis Thambwe Mwamba

Après avoir désigné Jeanine Mabunda à la tête de l'Assemblée nationale et Sylvestre Ilunga comme Premier ministre, l'ancien Président Joseph Kabila devenu sénateur à vie a désigné le 2 juillet 2019, Alexis Thambwe Mwamba comme candidat du Front commun pour le Congo (FCC) pour diriger le Sénat. Mais la désignation de celui qui fut son ancien ministre de la Justice ne fait pas l'unanimité même au sein de la coalition du Front commun pour le Congo, parti majoritaire à l'Assemblée et au Sénat. L'Alliance des forces démocratiques du Congo et Alliés (AFCDC-A), un regroupement issu du FCC, a décidé de se désolidariser de la coalition en présentant son propre candidat, son dirigeant Modeste Bahati. Après l'attribution de la primature et de la présidence de l'Assemblée nationale à deux figures du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), le parti de l'ancien Président Joseph Kabila, l'AFDC-A espère bien tirer son épingle du jeu. Sauf surprise, le candidat officiel, choisi par l'autorité morale du FCC, devrait l'emporter haut la main face à Modeste Bahati, qui n'a que peu de chance de réussir.

L'élection du nouveau président du Sénat fait suite aux élections sénatoriales du 15 mars 2019. Un scrutin dont le FCC est sorti largement vainqueur. L'ancien Président congolais Joseph Kabila Kabange, sénateur à vie selon la Constitution de la République démocratique du Congo de 2006, avait annoncé samedi 22 juin dernier, son intention de siéger à la chambre haute du Parlement.

Brunel NDONGO-KANGA (Stagiaire)

ILOGS

Pointe-Noire, le 12 Juillet 2019

Objet: Prorogation de la date limite de réponse.

La Direction de la société ILOGS SA informe le public que la date limite de réponse à l'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0377/07-2019/ILOGS/DG/DAG/jlm/sap du 27 juin 2019 est désormais fixée au 23/07/2019, au lieu du 16 juillet 2019.

***N.B.*: Les réponses devront être transmises par courrier à déposer à l'adresse du siège social et par mail à l'adresse: ami.vendorlist@csp-ilogs.com**

La Direction ILOGS
INTEGRATED LOGISTIC SERVICES
Avenue de Bordeaux (enceinte du Port)
BP 788 POINTE-NOIRE
Tél: (242) 06 664 86 35 / 05 559 8635

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Mgr Anatole Milandou a clôturé l'Année pastorale et ordonné dix-sept prêtres

Après la session diocésaine précédant la clôture de l'Année pastorale 2018-2019, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a clôturé officiellement l'Année pastorale et conféré l'ordination presbytérale à 17 diacres dont treize diocésains et quatre religieux ayant bouclé leurs stages diaconaux dans diverses structures de l'archidiocèse de Brazzaville et celles retenues à cette fin par leurs congrégations religieuses respectives. Il s'agit des abbés Préfadet Baloutelaho Bantsimba, Boris Timon Francis Kiessolo, Michel Bordan Bébert Kimbouani Ntsoki, Grâce Jasnel Manima Nkounkou, Natet Hubelin Darlès Massamba, Roland Armel Miassouamana, Privat Stivaine Jophane Mouanga, Drys Presley Taveld Nkodia, Mercia Giorvani Nkotani, Evrard Okoko Bahengue, Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, Bernard Mivec Trésor Sitou Tchissafou, Baruch Fleury Yendabanzi; les pères: Ulysse Jean-Apôtre Mbouala Ndala (Congrégation des Fils de la charité), Chult Naëlt Toundou Batadingue (Congrégation des Fils de la charité), Piercy Maboto (Congrégation des Fils de l'Immaculée conception), et Jean-Michel Kibakala-Mayena de la Congrégation du Saint-Esprit.

C'était samedi 6 juillet 2019, au cours d'une messe présidée par l'archevêque de Brazzaville et concélébrée par plus d'une centaine de prêtres dont le père Guiseppe Commisso, secrétaire de la nonciature apostolique au Congo, les abbés Léonard Milongo et Bertin Foueti, vicaires généraux de Brazzaville et Kinkala, Brice Armand Ibombo et Antonio Mabiala, secrétaires généraux de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, les pères Brel Malela Daouda, président de la Conférence des supérieurs majeurs du Congo (CSMC), vicaire épiscopal chargé de la vie consacrée dans l'archidiocèse de Brazzaville, supérieur de la région Cardinal Emile Biayenda de la congrégation du sacrement, Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur de la province spiritiane du Congo, Jean Audrey Dorian Touloulou, jésuite, etc.

La Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur a vibré de manière particulière à l'occasion de cette messe animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélemy Batantu, les chœurs diocésains Les Amis du Grégorien, et la Schola populaire. Plusieurs autorités civiles et militaires ont participé à cette messe au cours de laquelle des parents, amis et connaissances des nouveaux prêtres, ainsi que des religieux et religieuses de diverses congrégations y ont marqué leur présence aux côtés des fidèles laïcs venus de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.

Mgr Anatole Milandou

Les nouveaux prêtres rendant grâce à Dieu

C'est le vicaire général de Brazzaville, en sa qualité de responsable diocésain des vocations, des séminaires et du clergé, qui a procédé à la présentation des candidats diocésains tandis que les candidats des congrégations religieuses l'ont été par leurs supérieurs provinciaux respectifs.

Dans son homélie, l'archevêque après avoir dépeint le comportement déviant de Rebecca évoqué dans la première lecture, a fait savoir: *«Ce comportement de la femme d'Isaac est à décrier, à condamner certes. Mais également à combattre. Malheureusement, nous le rencontrons encore au sein de notre Eglise locale. Notamment dans nos paroisses et nos Mouvements d'Apostolat. On ne veut pas que telle personne soit au Bureau, on fomente des histoires de tout genre pour rendre invivable l'atmosphère spirituelle du groupe. On veut que telle personne occupe tel service, on lui dessine un portrait présentant les qualités qu'il n'a pas.»* Parlant de l'Evangile, l'archevêque a poursuivi: «L'Evangile nous donne une voie pour mener à bien ce combat. Il s'agit de nous convertir réellement. Il s'agit de changer profondément et radicalement notre mode actuel de vivre la foi chrétienne, parce que justement erroné.» Pour y arriver a renchéri le prédicateur: *«il nous faut contempler sans cesse la Personne de Jésus le Christ, l'image parfaite de Dieu, le Sauveur de l'humanité. Et avoir les yeux fixés sur le Fils de la Vierge Marie signifie trois choses: Evangéliser, prier, et aimer l'Eglise.»*

S'adressant aux futurs prêtres, Mgr Anatole Milandou après avoir brossé la signification du Grand Prêtre, a dessiné le portrait d'un prêtre qui devient comme une feuille de route pour tout prêtre, surtout pour les 17 nouveaux prêtres. *«Chers futurs prêtres. Prenez grandement conscience que vous avez été appelés par Dieu. Le Sacerdoce ministériel que vous allez recevoir, c'est Dieu Lui-même qui vous le donne. Cela veut dire que vous devez toujours vous référer à Lui, par la prière personnelle et communautaire, dans l'exercice de votre ministère. Prenez grandement conscience aussi que vous êtes remplis de faiblesse. Faiblesse, ici, revêt trois sens: limites, défauts et péchés. Pour bien accomplir votre ministère presbytéral, vous avez besoin des autres (la collaboration), de vous former de façon permanente, et de fréquenter régulièrement le sacrement de réconciliation. Prenez grandement conscience, enfin, que votre charge est d'intercéder en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu. Cela signifie que vous devez être à leur service, autrement dit, les encourager à aimer Jésus-Christ, le Verbe de Dieu fait chair. D'ailleurs, celui qui aime Jésus-Christ ne peut qu'aimer l'Eglise qui est le Corps du Christ.»*

Au terme de sa prédication, l'archevêque a donné des orientations pour la prochaine Année pastorale 2019-2020, au cours de laquelle, a-t-il promis, le combat contre les antivaleurs prendra une autre forme: *«A la lumière des propositions qui ont été faites, lors du Forum des Mouvements d'Apostolat et des deux sessions pastorales, Il s'agira de donner une série de mesures qui seront appliquées dans les paroisses et Mouvements d'Apostolat de notre Eglise locale. Ce combat contre les antivaleurs ne sera gagné que si nous évangélisons, prions et aimons l'Eglise. Puisse la Vierge continuer de nous entourer de sa protection maternelle.»*, a conclu Mgr Anatole Milandou.

Après l'homélie, a été exécuté le rituel de l'ordination presbytérale, caractérisé par le dialogue entre l'archevêque et les candidats, la litanie des saints, l'imposition des mains, la vêture de la chasuble, la remise de l'hostie, de la paterne, le baiser de paix.

Peu avant la fin de la messe, l'abbé Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, au nom de ses seize confrères nouvellement ordonnés prêtres a prononcé le mot de remerciements dans lequel il a témoigné sa gratitude à tous ceux qui les ont soutenus et accompagnés durant leur cheminement vers le sacerdoce, à leurs parents respectifs pour le don de la vie, à l'archevêque pour avoir consenti de les recevoir dans son presbyterium, et à l'abbé Antonio Mabiala, prédicateur de leur retraite ayant précédé l'ordination presbytérale.

Après s'être adressé au peuple de Dieu en dernier lieu, l'archevêque a déclaré close l'Année pastorale 2018-2019.

Gislain Wilfrid BOUMBA

REMERCIEMENTS

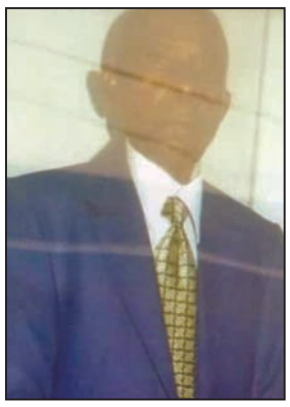

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, (CEC) remercie vivement toutes les personnes de bonne volonté qui l'ont assisté lors des décès de ses oncles Paul ONDONGO et André ENGAMBE., décédés à Brazzaville.

Avec sa profonde gratitude!

HOMMAGE AU PÈRE PAUL ONDIA

Une messe pour les 25 ans de sa mort

Les membres de la chorale père Paul Ondia de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé ont participé, jeudi 4 juillet 2019, en la chapelle du scolasticat Père Paul Ondia de Kinsoundi à une messe en mémoire des 25 ans du rappel à Dieu du premier prêtre spiritain congolais le père Paul Ondia, décédé le lundi 4 juillet 1994 suite à un accident de circulation survenu à quelque 80 Km de Dakar sur la route de Thies, alors qu'il venait de célébrer un mariage.

Père Paul Ondia

L'eucharistie a été présidée par le père Aymar Golfrand Ngolé Litama, responsable du scolasticat.

Dans son homélie, il a retracé l'activité pastorale du père Paul Ondia dans l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus à tous les peuples. Formateur et pédagogue, il a eu comme élèves, NN.SS Hervé Itoua et Victor Abagna Mossa, respectivement, évêque émérite de Ouesso et actuel évêque d'Owando.

Avant la fin de la messe, Xavier Mpougalogui, président de la chorale Père Paul Ondia a livré un message sur l'illustre disparu. «Voici aujourd'hui 25 ans que le père Paul Ondia nous a quittés, après avoir fait ses adieux en août 1993 pendant ses vacances à Brazzaville. Rentré au Sénégal, il rejoint son poste à la paroisse de Louga où ses paroissiens l'attendaient pour l'animation pastorale. Au milieu de l'année 1994, un de ses amis en la personne de Claude, lui proposa de présider la cérémonie de son mariage avec son épouse. Le mariage est célébré par le père Paul Ondia le samedi 2 juillet 1994 et le repas de noces a lieu le dimanche 3 juillet. A bord de sa voiture, il prit le chemin du retour le lundi 4 juillet, en direction de sa paroisse de Louga sur la route de Thies. A quelques 80 Km de Dakar, le père Ondia a perdu le contrôle de sa voiture et s'est écrasé contre un arbre au bord de la route. Il a trouvé la mort sur le champ. De passage sur cette même voie, un moine a reconnu le père Paul Ondia et lui a donné l'absolution, avant d'aller informer la Gendarmerie et le Monastère. Du constat fait, la voiture accidentée a frôlé plusieurs arbres, avant de s'immobiliser contre un autre arbre entre la roue gauche et le moteur de la voiture. Il a fallu près de 2h pour dégager le corps sans vie du père Paul Ondia. La nouvelle de sa mort nous est parvenue le soir du lundi 4 juillet. Les obsèques ont eu le jeudi 7 juillet à Saint Louis de Dakar, à 11h, heure de Brazzaville. En présence de nombreux prêtres et de religieuses, ainsi que la colonie congolaise conduite par le chargé d'affaires, premier conseiller de l'ambassade du Congo au Sénégal. A cause des horaires d'avion, la délégation officielle venant du Congo, conduite par Mme Marie Thérèse Avemeka, ministre déléguée, chargée de la Promotion de la femme et des affaires sociales, est arrivée quelques jours après les obsèques. Le ministre d'Etat, Stéphane Maurice Bongho Nouara a rejoint la délégation huit jours plus tard et a transmis à Mgr Pierre Sagna, évêque de Dakar, la décoration que le Gouvernement congolais a décernée au père Paul Ondia dans l'ordre du dévouement congolais avec le grade de commandeur.

La chorale Père Paul Ondia après la messe

A travers la chorale qui porte son nom, son esprit et son témoignage continuent de rayonner dans notre pays. Le père Paul Ondia avait le goût de la prédication et sa parole, parfois rude et incisive, ne laissait personne indifférent. Il avait une aptitude à bien comprendre la musique et un don pour la musique. A la voix ténor ou basse, il a fait partie de la célèbre chorale de Chevilly, qui a excellé dans le psaume et le chant grégorien.

Pour la mémoire du père Paul Ondia, la chorale qui porte son nom, créée quarante jours après sa disparition, s'engage à apporter sa modeste contribution à l'Eglise famille, par la louange de Dieu et l'annonce de l'Evangile à travers sa devise: «Chanter pour évangéliser».

Pascal BIOZI KIMINOU

DIOCÈSE DE NKAYI

Publication de bans

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, annonce aux ouvriers apostoliques, aux responsables des bimvuka, des bisalusu; aux fidèles laïcs et à tous les diocésains qu'il projette d'ordonner des diacres et des prêtres le samedi 20 juillet 2019, à 14h en l'église Notre Dame de Lourdes de Sibiti.

Pour l'ordination diaconale, il s'agit de Sert Albert Bamana Youndouka, Brythish Stevall Kibinda, Alurcia Ange Baudron Mananga.

Pour l'ordination presbytérale, il s'agit des abbés Davin Ismaël Biloumbou, Clotaire Maniongui Mabondzo, Daslin Ngoulou Ngoubili.

Pour toute question concernant la vie des ordinands, prière de s'adresser à l'évêque du lieu.

VIE ASSOCIATIVE

L'AET a fait un don de vivres et de produits pharmaceutiques

Prélude à la 9e édition de la Journée de l'AET, l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo a fait des dons de vivres et de produits pharmaceutiques à l'Orphelinat Notre-Dame de Fatima, à Mpila, à la Maison de retraite des Petites sœurs des pauvres, de la cathédrale Sacré-Cœur, et au centre d'accueil ''Action espoir des enfants en détresse'' (AEED), situé au Centre-ville (Temple du Centenaire de l'Eglise Evangélique du Congo).

C'est à l'orphelinat Notre-Dame de Fatima que le président de l'AET, Rémy Ayayos Ikounga, a lancé cette activité caritative. Le don de vivres et de produits pharmaceutiques y a été réceptionné par le Père Jean-Marie Bukasa Malu, responsable de cet orphelinat et président de l'Association Africa Téléma. La remise de dons s'est poursuivie à la Maison de retraite des Petites sœurs des pauvres où la Sœur Apolonia, responsable de l'infirmerie, a reçu le même don. Le point de chute a été le centre d'accueil ''Action Espoir des enfants en détresse'' où la responsable du centre, Mme Fernande Youlou Bayenda, a reçu le don.

Les bénéficiaires, remerciant les AET pour leur charité, ont souhaité que ce genre d'actes se poursuive. Ils ont imploré le Seigneur pour les bénir dans tout ce qu'ils vont entreprendre.

Une vue de la remise des dons à l'orphelinat

Le vice-président de l'association, l'AET Armel Nzoulani, qui avait à ses côtés quelques membres de l'association, a fait savoir que cette activité intègre l'ensemble des actions menées autour de la Journée de l'AET. *«Aujourd'hui, ce qui compte ce n'est pas la quantité du don remis, mais, le geste. Nous avons déjà organisé un certain nombre d'activités en amont comme le don de sang. Ce sont des activités qui en réalité intègrent le credo de notre association: fraternité – entraide - solidarité. C'est une solidarité que nous voulons ouverte à la communauté nationale, aux populations qui sont dans le besoin et qui attendent d'être soutenues. C'est tout le sens de l'ensemble de nos activités caritatives»*, a-t-il conclu.

APM

EMULATION SCOLAIRE

L'Ecole spéciale de Moungali a récompensé ses meilleurs élèves

L'Ecole spéciale de Brazzaville, située au quartier ''Dix maisons'' à Moungali, le 4e arrondissement de Brazzaville, a clôturé l'année scolaire 2018-2019 par une cérémonie d'émulation vendredi 28 juin 2019. Sous les auspices de sa directrice, Sr. Brigitte Liyombi.

Au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée dans l'enceinte de l'établissement, en présence des parents et du corps enseignant, les élèves en fin de formation scolaire dans les sections électricité, coupe-couture, coiffure ont été récompensés.

Le directeur des études, faisant l'historique de cette école créée en 1975 par sœur Marguerite Tiberghien, Fille de la charité, a évoqué les difficultés de toutes sortes que cette école rencontre, notamment le manque de financement, malgré quelques dons offerts par des Fondations pour son fonctionnement.

L'Ecole spéciale a inauguré ses premiers bâtiments le 26 juin 1982, grâce au soutien financier de l'ambassade de France au Congo, des Fondations Raoul Follereau et d'Auteuil, en présence des ambassadeurs de France et d'Allemagne. L'Ecole spéciale est un établissement conventionné catholique géré par les Filles de la charité de Saint Vincent de Paul. Son but premier est d'aider l'enfant à retrouver confiance par l'alphabétisation, à accepter de rattraper son retard mental ou scolaire, à donner aux grands jeunes et aux déficients mentaux l'occasion de s'initier à la formation professionnelle intégrale à travers un ou plusieurs métiers.

Les enfants pendant l'émulation

«En quarante-quatre ans d'existence, plus de 20.000 Congolais ont été sauvés de l'illettrisme, grâce à cette école aux multiples options», a fait savoir le directeur des études.

Aujourd'hui, l'Ecole spéciale, y compris ses annexes, emploie 92 salariés et scolarise près de 1.800 élèves répartis dans 48 classes pédagogiques. L'Ecole a trois sites situés à Moungali (Dix maisons), Talangaï et Mikalou et quatre sections: la «Section adulte avec une classe de remise à niveau pour les analphabètes»; la «Section pratique avec une classe à effectif limité pour les handicapés et déficients mentaux dont l'âge varie entre 7 et 25 ans, avec des programmes adaptés au préscolaire et une possibilité d'orientation en section jeune»; la «Section jeune avec le cycle primaire destiné aux moins de 15 ans pour leur permettre de réintégrer l'école publique et de passer le CEPE» et la «Section technique pour les élèves de 15 à 25 ans avec un cycle primaire doublé d'une initiation aux métiers comme la menuiserie, la soudure (métaux en feuille), la vannerie, le garnissage, la coupe-couture, la cuisine, l'électricité, le maraîchage et la coiffure.

L'Ecole spéciale scolarise toutes celles et tous ceux, notamment les handicapés physiques ou moteurs, déficients mentaux, des jeunes déscolarisés, en retard sur le plan scolaire ou en décrochage scolaire, des jeunes issus de milieux sociaux défavorisés comme les orphelins et les réfugiés ne pouvant pas suivre leur éducation au sein du système scolaire public. L'Ecole appelle à l'aide.

Pascal BIOZI KIMINOU

La Semaine Africaine
votre journal

MŒURS

Les mutations des veillées mortuaires au Congo

Au Congo, la mort et son corollaire traditionnel, la veillée, sont devenus tellement fréquents qu'ils sont banalisés. Dans les veillées mortuaires, du premier jour aux obsèques, on observe des faits et comportements qui laissent sans voix. Et pour cause, ils sont à l'opposée de la norme sociale jusque-là admise.

Les veillées mortuaires sont devenues aujourd'hui un phénomène complexe. Plusieurs faits nouveaux y sont constatés contrairement à ce qu'elles étaient autrefois. Dans le passé, les jeunes enfants dans le passé étaient tenus à l'écart des funérailles, parce que cela ne concernait que les personnes adultes. Il était traditionnellement interdit aux enfants d'y prendre part, sans doute pour ne pas les traumatiser, mais aujourd'hui malheureusement, de nombreux jeunes enfants ''grouillent'' dans les veillées mortuaires. Avec des adolescents, ils brillent par des comportements indécents, des bagarres dûes à l'excès d'alcool; poussent la chansonnette obscène au possible, portant ainsi atteinte à la pudeur de tous ceux qui viennent compatir ou soutenir les familles éplorées. Pire encore, ils se font juges en accusant les parents du disparu de sorcellerie.

Un autre phénomène est aussi observé lors de ces veillées funéraires: de nombreuses personnes chassées des maisons pour non-paiement de loyer ont transformé les veillées mortuaires en dortoir. On les voit faire la ronde des veillées pour trouver où dormir.

Un cercueil en forme de stylo

D'autres les ont transformées en des tribunes d'expression vestimentaire. Ils y viennent avec des coiffures et accoutrements de toutes sortes. On se croirait à un défilé de mode. Une nouvelle façon, dit-on, de rendre hommage au disparu. A cela, il faut ajouter les catafalques trop décoratifs et les modèles exagérément compliqués de cercueils. Il n'est plus rare d'enterrer un mort dans un cercueil en forme de voiture, d'avion, de chaussures, etc.

Tout récemment les jeunes de Talangaï n'ont pas hésité à emmener le cercueil contenant le corps de leur ami à la buvette du quartier pour l'imbiber de bière…Cela obéirait à l'expression de la dernière volonté du défunt ou reflèterait le métier que pratiquait le disparu. A moins qu'il s'agisse d'un caprice des familles pour montrer qu'elles ont de quoi affirmer leur position sociale.

Shara Deo-gracias BOUKA
(Stagiaire)

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81106.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«ENTREPRISE CEANN'HEAVY»
En sigle E.C.H.
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 3 ter, rue Mbochis, Poto-Poto
RCCM: CG/BZV/17 B 7100, REPUBLIQUE DU CONGO.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL,
AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associée unique de la SARLU dénommée «ENTREPRISE CEANN' HEAVY», en sigle E.C.H., en date du huit juillet deux mil dix-neuf, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 9 juillet 2019, sous Folio 122/2, n°2150, trois résolutions ont été adoptées.

1- L'associée unique a décidé d' étendre l'objet de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «ENTREPRISE CEANN' HEAVY», en y ajoutant les prestations des services pétroliers.

2- Vu les multiples changements intervenus, l'amendement des statuts de la société a subséquemment été décidé.

3- Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître J. Giscard L. BAVOUEZA-GUINOT.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 9 juillet 2019, sous le numéro 19 DA 249.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 10 juillet 2019, sous le numéro CG/BZV/17 B 7100.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

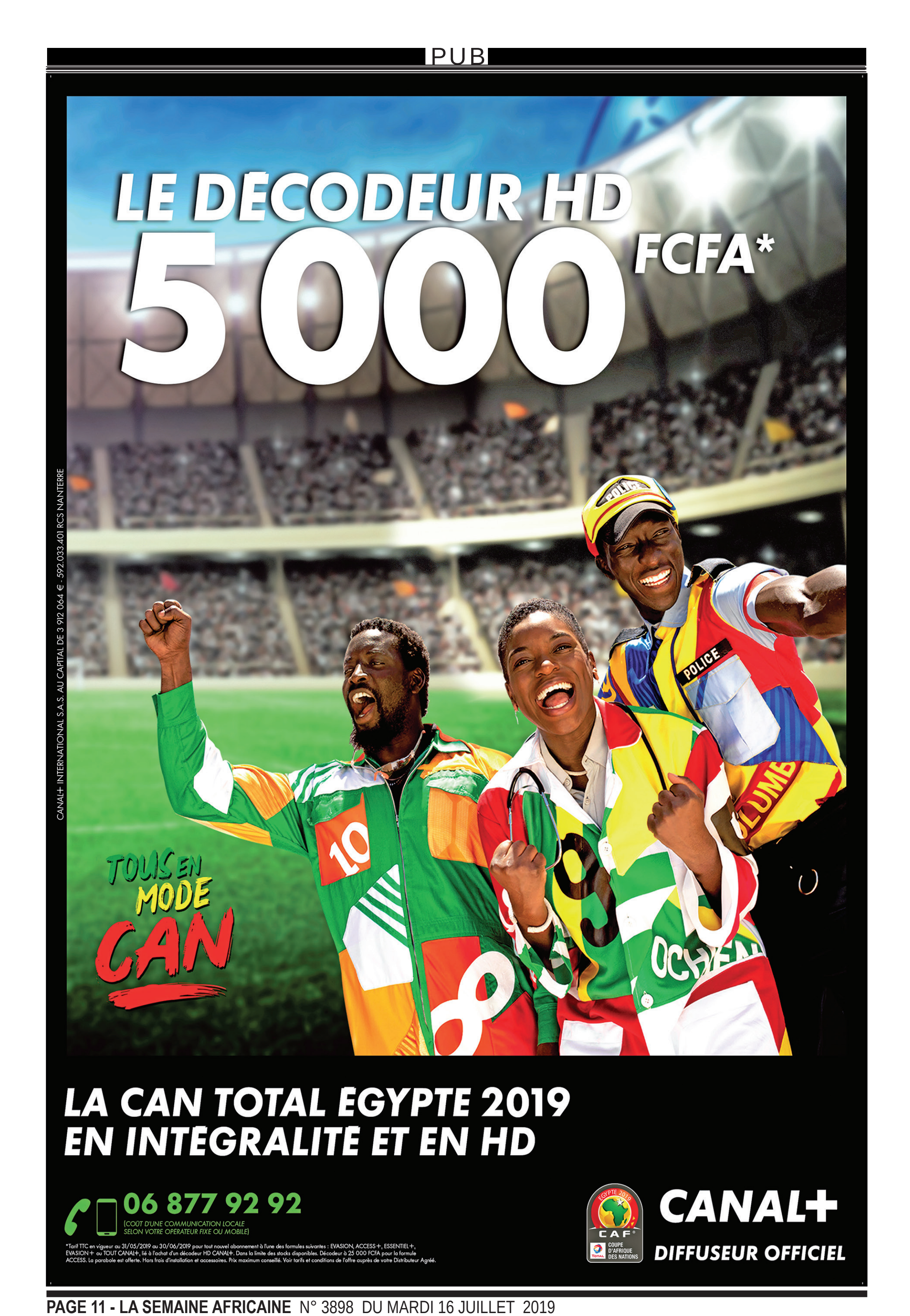
LE DÉCODEUR HD
5000 FCFA*
TOUS EN MODE CAN
LA CAN TOTAL ÉGYPTE 2019
EN INTÉGRALITÉ ET EN HD
06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)
*Tarif TTC en vigueur au 31/05/2019 au 30/06/2019 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION, ACCESS+, ESSENTIEL+, EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. Dans la limite des stocks disponibles. Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule ACCESS. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.
CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE
EGYPTE 2019
CAF
COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS
CANAL+
DIFFUSEUR OFFICIEL

UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Boîte postale: 1093 - Tél.: 06 808.13.24/05 737.37.03
18, avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré
Email: cobbr@unhcr.org
Centre-Ville, Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°011/2019

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un (e):

1. Titre du Poste: Administrateur National de Programme
2. Numéro du Poste: 10018983

3. Catégorie et niveau du poste : dministrateur National, NOA
4. Lieu d'affectation: Brazzaville

5. Date d'entrée en Fonction: 01 août 2019

6. Type et durée du contrat: Contrat de durée Déterminée 1 an avec possibilité d'extension

7. Date limite de clôture des dossiers de candidatures: 24 juillet 2019

8. Description de tâches:

Sous la supervision directe de l'Administrateur de Programme à Brazzaville, le ou la titulaire de ce poste aura des attributions suivantes :

• Fournir des contributions pour l'élaboration du plan d'Opérations pays conforme aux priorités stratégiques globales et régionales, ainsi qu'aux instructions de planification et de programmation annuelle ;
• Assister à organiser un système consultatif en vue d'assurer une application cohérente des critères et politiques de l'organisation dans la sélection des partenaires de mise en œuvre et opérationnels;
• Assister à gérer l'élaboration d'un large réseau de partenaires, d'une bonne pratique de coordination et le développement des capacités des partenaires ;
• Entreprendre une collecte, un suivi et une utilisation appropriés des lignes de base, des standards et indicateurs- requis pour mesurer et analyser la performance du HCR, les tendances et les interventions ciblées ;
• Entreprendre des visites sur le terrain pour évaluer et améliorer la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des projets d'assistance ;
• Assister à exécuter d'un bon processus de suivi à établir, à réviser les rapports finaux et en cours dans le but de- fournir des conseils pour toute action corrective requise ou pour 'les besoins de ressources additionnelles nécessaires à l'atteinte des niveaux d'objectifs prévus ;
• Sur la base d'un processus consultatif à l'intérieur du pays et de visites sut le terrain, s'impliquer dans l'élaboration des stratégies des méthodologies, des plans de contingence qui répondent aux défis opérationnels émergeants du pays ;
• Utiliser les applications intégrées propres au HCR (Global Focus, Focus Client) pour évaluer l'opération sur le plan technique et générer des données pour des prises de décisions au niveau du pays;
• Assister à suivre la conformité du cadre de l'allocation des ressources de l'organisation, à fournir un appui et prendre les mesures correctives requises ;
• S'assurer de la conformité des certificats d'audit établis aux partenaires de mise en œuvre ;
• Suivre la mise en œuvre des techniques et outils de gestion des risques des partenaires de mise en œuvre ;
• S'acquitter de toutes autres tâches qui lui seront confiées par le superviseur en dehors de celles mentionnées ci-dessus.

9.Qualifications et compétences requises:

• Etre de nationalité Congolaise (RC), certificat de nationalité requise ;
• Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent en Administration des Affaires, en Economie, en Sciences Sociales ou autres domaines afférents ;
• Avoir une expérience professionnelle pertinente d'un (01) an dans les fonctions similaires ;
• Avoir une excellente connaissance du Français et un bon niveau en Anglais ; une très bonne connaissance des langues locales et des institutions locales ;
• Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec un minimum de supervision ; avoir un esprit de planification et d'organisation; Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, de discrétion, de disponibilité, de flexibilité.

10. Autres compétences souhaitables:

• Formations spécifiques au poste ;
• Aptitude en communication (écrite et orale) ;
• Aptitudes en rédaction et en analyse ;
• Connaissance des règles, procédures et protocoles du HCR ;
• Connaissance de programmes spécifiques du HCR (MSRP, Focus, etc.) ;
• Maîtrise de l'outil informatique en particulier les applications Microsoft.

ATTENTION
AVIS A TOUS LES AGENTS DES CATEGORIES DES SERVICES GENERAUX (GL) ET D'ADMINISTRATEURS NATIONAUX (NO)

Les conditions d'éligibilité pour postuler au poste d'Administrateur national sont indiquées aux paragraphes 70 à 77 du document PPAL (Policy & Procedures on Assignments of Locally Recruited Staff).

11. Dossier de candidature (documents obligatoires):

• Une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé portant une adresse électronique ;
• Les photocopies des diplômes et attestations ;
• Les copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
• Une notice personnelle des Nations Unies (PII) à jour, signée. Document disponible sur internet: http://www.unhcr.org/recruit/p11new.doc;
• Une copie du dernier ePAD (candidat interne) Fact sheet (candidat interne).

12. Conditions:

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli fermé aux adresses suivantes:
-Représentation de l'UNHCR en République du Congo, à Brazzaville: 18, avenue Cardinal Emile Biayenda - Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P.: 1093, Brazzaville.

Ou

- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Bétou, à l'adresse suivante: Quartier CA METRES-Bétou.
- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Gamboma, à l' adresse suivante: Quartier NKENI-Gamboma.

Veuillez porter la mention suivante sur l'enveloppe **«AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE & EXTERNE N°011/2019»** Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidature seront reçues tous les jours ouvrables, entre 8h00mn et 17h00mn

Fait à Brazzaville, 11 juillet 2019
L'ADMINISTRATION DU HCR

UNITED NATIONS BRAZZAVILLE UNHCR REPRESENTATIVE HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES

PR LUPWISHI MBUYAMBA, PRÉSIDENT DU CONSEIL AFRICAIN DE LA MUSIQUE (CAM)

Une bibliothèque musicale panafricaine à Brazzaville!

Implanter la Bibliothèque musicale panafricaine à Brazzaville. Tel est le projet que veut voir se réaliser le Conseil africain de la musique (CAM). Le président de cette institution, le Pr Lupwishi Mbuyamba, nous a accordé une interview exclusive dans laquelle il parle de ce projet novateur.

**Professeur, quel est l'objet de votre visite à Brazzaville?*
** Le CAM a son siège à Brazzaville. Il est normal que le président de ce Conseil, de façon régulière, visite le Secrétariat, et, en principe, je viens travailler, en moyenne, une semaine ou dix jours à Brazzaville, tous les six mois. Là, je suis venu pour voir l'évolution de la mise en œuvre des programmes qui avaient été décidés, mais en même temps, examiner la faisabilité de certains projets importants dont celui de la Bibliothèque musicale panafricaine. Mais en même temps, évidemment, comme il y a des événements musicaux importants comme le 70e anniversaire du Conseil international de la musique, qui est notre maison-mère, nous avons pensé qu'il fallait mobiliser, re-conscientiser les musiciens, les membres du CAM et du CIM à l'événement, pour que nous puissions, à cette occasion, renforcer ce que nous faisons déjà, dans le cadre de la promotion musicale africaine.

** A propos de la Bibliothèque musicale panafricaine, justement, quelle est votre sentiment, en tant que président du CAM et Congolais, sur le choix de Brazzaville?*
** Depuis 2013, le CAM a un accord de siège avec la République du Congo. Ensuite, cette ville, au lendemain même de la décision de solliciter l'accord du pays pour installer le siège du CAM, le dossier de la ville de Brazzaville, comme ville créative était sur la table de l'UNESCO. Et les différentes consultations ont conduit à la décision de proclamer Brazzaville ville créative de l'UNESCO dans la catégorie musique. Parce qu'il y a le FESPAM, créé à l'initiative de l'Union Africaine, mais également parce qu'il y a toutes ces activités musicales dans le pays qui ne laissent pas indifférent. Moi-même, bien avant la création du FESPAM, je suis venu dans cette ville plusieurs fois, à l'invitation soit du ministre de la Culture lui-même ou des collègues, participer au lancement, entre autres, du festival qui s'appelait Festi Musique, que nous avons célébré ici, au Ciné Vog, il y a longtemps. Déjà, à ce moment-là, on avait perçu qu'il y avait dans cette ville, non seulement la volonté et la vocation ou les prédispositions pour une telle œuvre, qu'il y avait là à compter sur une organisation qui allait marcher.

**Vous avez rencontré certaines autorités congolaises à propos de ce projet, que vous ont-elles dit?*
**Le projet de la bibliothèque, nous en parlons depuis quelques temps déjà. J'avais exprimé ce souhait, avec un document, à Monsieur le maire de la ville, il y a deux ans. J'ai signalé au ministre de la Culture (ndlr: Dieudonné Moyongo), au moment où il entrait en fonction que

Pr Lupwishi Mbuyamba

j'en avais dit un mot à son prédécesseur (ndlr: Jean-Claude Gakosso). Et là maintenant, à l'occasion de cette visite, on a revu le ministre de la Culture. Avec tout son staff, nous avons examiné la question pendant une heure de discussion. Et nous pensons que nous sommes sur la même longueur d'ondes. Le ministre a exprimé le souhait que ce projet puisse réussir et s'est engagé à ce que le cadre de l'expression de ce projet, le cadre de la mise en œuvre de la structure matérielle, physique et la facilitation des autres aspects de l'alimentation de la bibliothèque, que tout cela fasse partie de sa préoccupation. Au moment où on se séparait, on s'est dit, nous sommes ensemble, on va se battre pour que ça réussisse. Maintenant, nous sommes au niveau technique, il faut remonter la pente, aller plus haut pour que l'autorité centrale puisse également être d'abord largement informée, sans doute sensibilisée, qu'une décision puisse permettre à l'ensemble de la communauté nationale, d'abord, de voir que c'est un projet non seulement prometteur, sur le plan politique, culturel, diplomatique, mais c'est un projet prometteur sur le plan économique; c'est un projet de rassemblement de tout ce qui s'intéresse à la musique: chercheurs, créateurs, compositeurs, chanteurs, instrumentistes, mais également les personnes intéressées par les questions de développement, le domaine de l'esprit.

**De quoi sera constituée cette bibliothèque?*
**De tous les aspects de la promotion musicale: les écrits, les partitions, les compositions, les enregistrements, tous les supports, y compris les nouvelles technologies dont nous avons longuement parlé et qui sont incontournables dans la promotion et même dans la création. Il y aura l'aspect bibliothèque classique, mais également les aspects d'animation qui seront privilégiés. En même temps, les études, la recherche occuperont une place importante. Et, à terme, c'est le rendez-vous du continent pour la musique qui sera renforcé, qui est déjà amorcé par l'existence ici du FESPAM et du CAM. Mais avec la bibliothèque musicale, les chercheurs, créateurs, promoteurs vont se donner rendez-vous ici à Brazzaville. Ça, c'est notre ambition.

Qui financera la construction de cette bibliothèque?
**Tout le monde, toutes les bonnes volontés. Nous pensons aux pays, aux bonnes volontés professionnelles, techniques, aux institutions. Nous pensons également à la coopération, et aux bonnes volontés de la société civile professionnelle. Vous avez dans le pays des hommes d'affaires, des promoteurs, des professionnels qui sont capables d'intervenir. On ne peut pas ne compter que sur l'Etat, qui a un domaine dans lequel il a la primauté de la décision. Mais au-delà des interventions de l'Etat, il peut indiquer un bâtiment, les autres interviendront pour le réhabiliter. Et ces autres, ils sont dans le pays, ils sont en Afrique, ils sont dans le monde.

*Existe-t-il une évaluation sur le coût du projet, notamment sa construction?
** Construction, le mot est fort, disons plutôt aménagement. Il existe une estimation du début de la préparation. Nous voulons que pendant les deux années qui viennent, nous puissions arriver à la construction, avec les techniciens du bâtiment, les techniciens du patrimoine, à un budget réel, un budget banquable.

**Il y a un grand événement qui pointe à l'horizon, l'anniversaire du CIM. Pouvez-vous nous en dire un mot?*
**Le CIM, créé à l'initiative de l'UNESCO, en 1949, a 70 ans, en 2019. Il y a donc une célébration haute en couleurs qui est en préparation à Paris, où il siège, depuis sa création, à l'UNESCO même. Mais les manifestations se dérouleront au-delà des bâtiments du siège de l'UNESCO. Le monde entier se donne rendez-vous. Il y aura les assemblées administratives des cinq continents. Mais il y aura ensuite le 6e Forum mondial du Conseil international de la musique dont le sujet principal portera sur les droits de la musique, des cinq droits de la musique qui sont les plus importants.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

REMERCIEMENTS

Monsieur AMBARA Georges et famille expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur assistance et manifester leur compassion tout au long des douloureux **moments du deuil de leur fils, AMBARA M'OLENDE Ramo Evrard, décédé le 18 juin 2019 à Montréal (Canada)** et inhumé le
6 juillet 2019 à Brazzaville.

Que leurs prières associées à celle de la famille participent au repos de son âme !

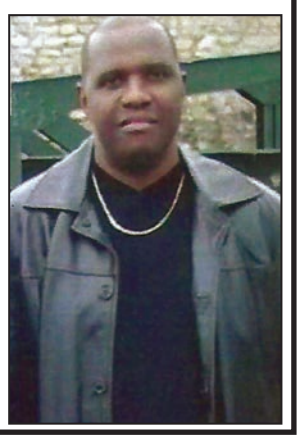

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE FENG SHUN TRANSPORTS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 54, Avenue Félix Eboué, Quartier Centre-ville,
Arrondissement III Poto-Poto
RCCM N° CG-BZV-01-2019- B13-00123

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un Acte reçu par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 26/06/2019, enregistré à la recette des domaines et timbres de Talangaï à Brazzaville, le 26/06/2019, sous le Folio 177/7 n° 0215, il a été constitué une Société Commerciale présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SOCIETE FENG SHUN TRANSPORTS ;
Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE ;
Objet social: La Société a pour objet au Congo et à l'étranger:- Transports de Passagers et de Marchandises -
Entreposage et Activités Auxiliaires des Transports - Logistique et Equipements - Consignation et Location de Matériels de Transports - Exploitation des Infrastructures de Transport- Import & Export.
Et, généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes ;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;
Siège social: Brazzaville, 54, Avenue Félix Eboué, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto ;
Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts sociales égales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir: Monsieur LI CHENGSHU.
Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, la Société est gérée par Monsieur LI CHENGSHU, de nationalité Chinoise, domicilié à Brazzaville, 01, rue Andion, Quartier Centre-ville, Arrondissement V Ouenzé, nommé pour une durée indéterminée ;
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28/06/2019;
Immatriculation: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00123, en date à Brazzaville du 28/06/2019.

Pour insertion,
Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«VINEL SERVICES»
Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Quartier Mvoumvou, vers Sympathique
B.P.: 5091 - POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-cinq mars deux mil dix-neuf, enregistré le vingt-huit mars de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Loandjili, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «VINEL SERVICES SARL», au capital de F.CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Mvoumvou, vers Sympathique, B.P.: 5091.
La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

* Prestations de services ;
* Alimentation ;
* Auto-école ;
* Location du personnel ;
* Restauration ;
* Hôtellerie.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Monsieur Vincent NGAIPIO est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.
La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/PNR/19 B 186.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

CAN DE FOOT 2019

Qui va danser et qui va pleurer le 19 juillet?

La 32e Coupe d'Afrique des nations de football attendait ses finalistes. Ils s'appellent Sénégal et Algérie. On les a eus dimanche 14 juillet au sortir de demi-finales on ne peut plus mouvementées qui leur ont permis de se défaire respectivement de la Tunisie (1-0) et du Nigeria (2-1). Ils en découdront pour la conquête du trophée vendredi 19 juillet au Stade international du Caire.

Les deux demi-finales se sont révélées fort intéressantes. A Alexandrie, le Sénégal est passé au terme d'une rencontre au scenariuo incroyable: un penalty raté de part et d'autre, un penalty sifflé en faveur de la Tunisie, puis annulé par l'arbitre après avoir revu les images à la VAR. C'est en prolongation qu'il a fait la différence en bénéficiant d'un but marqué contre son camp par un défenseur tunisien, consécutif à une bourde de son portier, ruinant du coup les espoirs des Aigles de Carthage (l'équipe nationale de Tunisie). C'est dire que la Tunisie lui a posé d'immenses problèmes avant de s'incliner.

L'on attendait, la nuit, au Caire, la deuxième demi-finale. Algérie-Nigeria a été aussi un long et dangereux suspense. Les Fennecs d'Algérie peuvent remercier Riyad Mahrez, auteur d'un magnifique coup franc à la dernière minute de jeu, alors que les deux formations étaient à égalité (1-1) et s'acheminaient vers une prolongation.

Revoilà donc le Sénégal encore en finale, après son unique finale disputée et perdue aux tirs au but face au Cameroun, en 2002 au Mali.

Riyad Mahrez (Algérie)-Sadio Mané (Sénégal), une finale dans une autre

Son espoir est de figurer pour la première fois au palmarès de la CAN.

L'hystérie collective s'est emparée des supporters des Lions de la Téranga qui ont fait la fête toute la nuit. Mais le parcours de leurs champions ne surprend guère. Bien avant le coup d'envoi de la compétition, ils étaient favoris malgré eux, en raison d'un effectif de haut niveau, un encadrement de qualité et d'un parcours sans faute lors des qualifications. Mieux, le Sénégal est la première nation africaine au classement FIFA.

Terminée aussi la traversée du désert pour l'Algérie. Vingt-neuf ans après sa dernière finale victorieuse (l'unique aussi), à domicile, en 1990. Pourtant jamais Coupe d'Afrique des nations n'avait aussi peu passionné les Algériens, réputés pour leur amour du sport-roi. Ils étaient plutôt engagés dans une autre bataille: dégager le régime politique en place et instaurer un régime plus démocratique dans leur pays. Au final ce n'était peut-être pas une mauvaise chose car l'équipe s'est sentie libérée d'une pression. On comprend aussi pourquoi les Algériens de Paris et de Marseille ont envahi les Champs-Elysées et le Vieux port de la Canebière. Ils étaient ivres de joie, comme leurs compatriotes à Alger, Annaba ou Constantine! Jamais ces deux places n'avaient reçu autant d'Algériens par la passé. Succès oblige. L'étonnant? L'immense discipline dont ces masses de piétons et d'automobilistes victimes d'hystérie collective ont fait montre. Contrairement à l'autre jour où leur célébration a dégénéré après la qualification aux dépens de la Côte d'Ivoire. Ils ont fait des jaloux, dans l'Hexagone même. Ces derniers ont tenté de noircir leurs manifestations et demandé qu'elles soient interdites.

On ne sait pas ce qui va se passer le 19 juillet au Caire, mais l'on sait une chose: Sénégalais et Algériens ne dissimulent plus leur ambition de remporter le trophée. Le Sénégal acceptera-t-il encore une défaite, lui qui a perdu en match de poule devant le même adversaire et est vierge de tout titre continental? Mais l'Algérie n'entend pas moins relever lui aussi le défi. Pourvu que le football africain en sorte grandi et très auréolé…

Mais elle était inattendue, cette finale!

Jean ZENGABIO

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Un choc JST-Etoile du Congo en perspective

L'instance organisatrice de la Coupe du Congo a procédé samedi dernier au tirage au sort des quarts de finale. Il a donné lieu à trois matchs entre équipes de ligue 1, dont l'affiche explosive qui mettra aux prises JST à l'Etoile du Congo.

Les candidats en lice pour la succession des Diables-Noirs sont donc fixés sur leurs adversaires des quarts de finale de la Coupe du Congo dont la manche aller est prévue mercredi 17 juillet et le retour le 21 juillet.

Les combinaisons

Cendrillon de l'étape, BNG, jeune club de Ligue 2 et déjà bourreau de Patronage Sainte-Anne et FC Kondzo aux tours précédents, est seul contre tous. Il affrontera le détenteur du trophée, les Diables-Noirs, octuples vainqueurs de l'épreuve (1989, 1990, 2003, 2005, 2012, 2014, 2015, 2018) qui semblent être leur spécialité.

Nico-Nicoyé de Pointe-Noire négociera son ticket de qualification pour les demi-finales en affrontant l'AC Léopards de Dolisie, un autre habitué de l'épreuve (cinq succès: 2009, 2011, 2013, 2016, 2017). L'AS Cheminots de Pointe-Noire, deux victoires (1982 et 1984), en découdra avec l'AS Otohô, malheureux finalistes de l'édition de 2018 remportée par les Diables-Noirs et qui court après son premier sacre.

Le duel le plus attendu est sans nul doute celui de JST, une fois titré (2007), face à l'Etoile du Congo qui, elle, exhibe cinq victoires (1983, 1995, 2000, 2002, 2006).

A ce niveau de la compétition, aucune équipe ne fait des calculs. Il s'agira de gagner pour avancer. Deux matchs, et s'ouvre le chemin des demi-finales. Le secret est dans le travail, la volonté, la détermination des joueurs et, pour les dirigeants, dans les moyens de motivation.

Ces rencontres des quarts de finale déboucheront sur les demi-finales (Aller: 25 juillet. Retour: 31 juillet). D'ores et déjà, l'on sait que le vainqueur de BNG-Diables-Noirs en découdra avec celui de JST-Etoile du Congo, le vainqueur de Nico-Nicoyé-AC Léopards, contre celui d'AS Otohô-AS Cheminots.

Par ailleurs, le même jour ont été dévoilées les combinaisons des quarts de finale de la Coupe du Congo version dames.

G.-S.M.

Quarts de finale hommes
BNG-Diables-Noirs
JST-Etoile du Congo
Nico-Nicoyé-AC Léopards
AS Otohô-AS Cheminots

Quarts de finale dames
1.Tula ka Tula-AC Colombe
2.Rayon du Soleil-FCF La Source
3.Diables-Noirs-CESB ''Mutsanga''
4.Epah Ngamba-AC Léopards

VOLLEY-BALL

JCM, DGSP I et Inter Club sacrés champions nationaux!

Après une semaine de matchs de niveau variable, Centre de formation Jean-Claude Mopita (JCM), Direction générale de la Sécurité présidentielle 1 (DGSP 1) et Inter Club sont sacrés équipes championnes à l'issue des championnats nationaux de volleyball qui se sont disputés à Brazzaville.

Débutés le 7 juillet au Gymnase Henri Elendé à Brazzaville, ces championnats se sont achevés le dimanche 14 juillet, dans toutes les catégories.

JCM a raflé tous les titres dans les catégories des jeunes en remportant les finales aux dépens, respectivement, d'Inter Club de Brazzaville (en cadettes), 2 sets à 0, Walco de Pointe-Noire (en cadets), 2 sets à 0, et l'AS Cheminiots de Nkayi (en juniors hommes), 3 sets 0. «Le secret de notre succès, c'est le travail. Nous étions bien préparés pour ça, et voilà notre récompense. Nous allons continuer à travailler pour rester les meilleurs puisque le niveau des équipes des autres départements est aussi élevé.

Les militaires d'Inter Club receptionnant leur trophée

Pour preuve: Walco et Cheminots, qui ne sont pas de Brazzaville, ont disputé des finales. Donc, le niveau du volleyball est appreciable», a déclaré Éric Koussissa, coach des équipes de jeunes de JCM.

En raison du nombre réduit des participants en seniors, les protagnistes se sont affrontés en aller-retour, aussi bien chez les dames que chez les hommes. DGSP I a fini en tête devant DGSP II, chez les dames, et chez les hommes l'Inter Club a surclassé ses concurrents, DGSP et Kinda-Odzoho. «Le niveau du championnat était très élevé du fait que tous les internationaux étaient présents. Cela fera bientôt cinq ans qu'Inter Club ne participe plus aux compétitions internationales, malgré nos sacres. Nous espérons que cette année sera la bonne, que nous pourrons représenter le Congo», a indiqué Marien Ibata, entraîneur d'Inter Club seniors hommes.

Davy Dimitri MACKITA

IN MEMORIAM

15 juillet 2017 – 15 juillet 2019

Voici deux ans que papa Isaac LOKO venait d'achever sa course sur la terre des vivants, après avoir combattu le bon combat.

Sa vie, ses actes de piété seront à jamais gravés dans les cœurs des enfants, petits-enfants LOCKO, de la veuve LOCKO, et de tous ceux qui l'ont aimé.

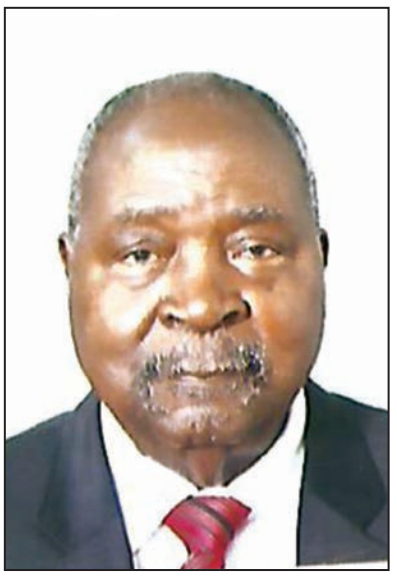

Famille LOCKO

ETUDE de Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,
1er étage, Immeuble INGOBA
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857
E-mail: officenorbertmadzou.com
REPUBLIQUE DU CONGO

CHANGE FENG INTERNATIONAL CONGO
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 2.000.000 F. CFA
Siège: 89, Rue Bomitabas (Moungali)
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 10 mai 2019, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila) la même date, sous Folio 085/14, n°1400, il a été constitué une Société dénommée: «CHANGE FENG INTERNATIONAL CONGO» dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société A Responsabilité limitée ;
Capital: Le capital de la Société est de 2.000.000 F. CFA ;
Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 89, rue Bomitabas (Moungali);
Objet: la Société a pour objet, en République du Congo:
* Construction des ouvrages de sport, aménagement, maintenance et entretien des immeubles et bâtiments; Transport, import-export, Travaux de route et pont, travaux de bâtiments urbains ;
Durée: La durée de la société est de 99 années ;
RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019-B12-00073 ;
Gérance: Monsieur ZHANG SENHUA est le Gérant de la société pour une durée illimitée ;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Norbert MADZOU,
Notaire.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire - Tél.: 06 953 97 97

SOCIETE AFRICA VIEW CONGO SA
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège social: Pointe-Noire, 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers
1er étage, porte 102, en face des Bureaux des Nations Unies
RCCM: CG/PNR/19 B 223

CREATION D'UNE SOCIETE A POINTE-NOIRE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître Marcel NGAVOUKA et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 22 Mai 2019, il a été constitué une Société Anonyme avec Administrateur Général ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: AFRICA VIEW CONGO SA;
Adresse du siège social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage, porte 102, en face des Bureaux des Nations Unies, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, directement ou indirectement:
* L'installation d'usines pour la transformation de grumes d'eucalyptus en contreplaqués ;
* L'exportation des contreplaqués ;
* Généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes ;
Durée de vie de la société: 99 ans ;
Gérant de la société: Monsieur KHAN KAMALUDDIN ;
Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social sous le numéro 19 DA 597, le 22 Mai 2019 ;
Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/19 B 223 du 22 Mai 2019.

Pour avis.

ETUDE EUGENIE MICKOUNGUILT
Huissier de Justice, Commissaire-priseur
Près la cour d'appel de Pointe-Noire

Maître Eugénie MICKOUNGUILT
Maître Nadia Arielle MABIALA NDEMBE
Huissiers de justice, Commissaires-Priseurs

COMMUNIQUE

Maître Nadia Arielle MABIALA NDEMBE, Huissier de justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, agissant au nom et pour le compte de la société ALUCONGO-BERNABE, informe le public de Brazzaville et Pointe-Noire. Que les personnes mal intentionnées se passent pour les agents de ladite société, demandant au public des dépôts des sommes d'argent dans les comptes anonymes MOBILE MONEY & AIRTEL-MONEY.
Par conséquent, n'ayant aucun lien avec lesdits arnaqueurs, la société ALUCONGO-BERNABE décline toutes responsabilités civile et pénale qui en découleraient.
Large diffusion.

Fait à Pointe-Noire, le 08 juillet 2019

Huissier de justice,
Maître Nadia Arielle
MABIALA NDEMBE

Appel d'offres
(Procédure à enveloppe unique)

Pays : **CONGO**
Nom du Projet : **PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC**
Numéro du Crédit : **60 230 CG**
Intitulé du Marché : **ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DE L'IGF, L'ARMP, LA CCDB ET LA DGPP**
Référence DAON No : **N° 02 /MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-19**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition du matériel informatique au profit de l'IGF,l'ARMP,la CCDB et la DGPP.
«Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »
2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition du matériel informatique au profit de l'IGF,l'ARMP,la CCDB et la DGPP.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 03, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/05 341 56 00/ 06 834 47 00
Email:prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 août 2019 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 22 août 2019 à 14 heures 30 minutes.
7. Les offres doivent être accompagnées d'«une Garantie de l'offre» pour un montant de 3.750.000 FCFA.
8. *«Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres».*
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3
Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00
Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2019

Le Coordonnateur,
Jean Noël NGOULOU

LE GÉANT EUROPÉEN DE L'ELECTRO MÉNAGER
VESTEL S'INVITE CHEZ VOUS!
GARANTIE 3ANS
MADE IN EUROPE MADE IN
32" HD
136 000 TTC
43" FULL HD
SMART NETFLIX
296 000 TTC
VESTEL
9000 BTU 208 000 TTC
12 000 BTU 236 000 TTC
18 000 BTU 415 000 TTC
55" ULTRA HD 4K
SMART NETFLIX
593 000 TTC
VESTEL
474 000 TTC
5 Kg 296 000 TTC
88L 177 000 TTC
BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56